

GESVES

INFO

Février 2022 | 132

Périodique bimestriel de la commune



Les compagnons du Samson
Trophée mérite sportif
Concert le 26 février

Un vent
nouveau chez 
LES COMPAGNONS
DU SAMSON



Concert le 26/02 à partir de 19h30





Ingrid SACRÉ

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki

Pour les bobos de la grossesse : réflexologie périnatale et massage femme enceinte.
Pour une aide à la procréation : réflexologie périnatale et reiki

Visitez ma page  Ingrid Sacré le bien-être naturellement
Vous y trouverez plein d'autres idées

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY
www.massotherapie-sacre.be
0475/348.293

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS SALON !

VOUS TROUVEREZ SÛREMENT LE VÉHICULE QUI VOUS CORRESPOND PARI MI NOTRE PARC
AUTOMOBILE VARIÉ : UTILITAIRE - VOITURE FAMILIALE - VOITURE SPORTIVE
CONDITIONS SUR TOUS NOS CYCLOMOTEURS ÉLECTRIQUES
VISITEZ NOTRE SITE OU NOTRE PAGE FACEBOOK POUR EN DÉCOUVRIR D'AVANTAGE.



GARAGE Malherbe RACING SPIRIT
www.jb-m.com



JB MALHERBE
OFFICIAL DEALER HORWIN ELECTRIC VEHICLE
WWW.SKYTEAMLUX.COM

NOS SERVICES

- RECHERCHE DE PANNE
- ENTRETIEN PRÉVENTIF
- VÉHICULE DE COURTOISIE
- REMPLACEMENT DE VOS PNEUS ET JANTES

NOS OCCASIONS
VÉHICULES D'OCCASION POUR TOUT BUDGET.
NOS VÉHICULES D'OCCASION SONT GARANTIS 1 AN.

VOTRE GARAGE DE PROXIMITÉ !

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE VOITURE

REVENDEUR HORWIN MOTOS, SCOOTERS ÉLECTRIQUES AVEC OU SANS PERMIS



REVENDEUR D'ACCESSOIRES POUR MOTARDS

30 RUE DE HAMEL - 5340 GESVES
+32 (0)474 86 69 34 - JB@RACINGSPIRIT.BE

30 RUE DE HAMEL - 5340 GESVES
+32 (0)474 86 69 34 - JB@RACINGSPIRIT.BE



Ets DUMONT BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves **083 67 71 35**

STEPHANIE.immo

Vendu dans votre région !






Médiation de dettes

VOTRE AGENCE IMMO DE PROXIMITÉ

Exclusivité :
Conditions avantageuses pour les Gesvois !

Contactez-nous !



Stéphanie Bolle
Agent immobilier IPI 510.896
sb@stephanie.immo
+32 477 08 24 51
4 rue Monjoie à Gesves

- ✓ DYNAMISME & RIGUEUR
- ✓ ÉCOUTE & PROXIMITÉ
- ✓ PASSION & EFFICACITÉ
- ✓ EXPERTISE IMMOBILIÈRE
- ✓ ACCOMPAGNEMENT BANCAIRE

Contactez-nous pour une estimation gratuite !



@stephaniebarbara.immo



stephaniebarbara.immo

Madame, Monsieur,

Lors de la séance du Conseil communal de décembre, nous avons eu l'occasion de présenter notre bilan de milieu de législature au travers de l'évaluation du Programme Stratégique Transversal (PST). Ce document, qui contient 250 actions et projets, expose la stratégie et les politiques que la majorité communale poursuit afin de faire de Gesves « une commune conviviale et solidaire, capable de rebondir et de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux qui frappent à nos portes ».

Avec cet outil, nous nous inscrivons sur la voie de la bonne gouvernance et de la transparence : nous exposons nos objectifs et nos projets, fixons des priorités, évaluons les taux de réalisation, communiquons publiquement les résultats et les difficultés rencontrées, ...

Après 3 ans de travail, le bilan est positif : 47% des projets sont déjà réalisés, tandis que 40% sont en cours !

Si le temps de concrétisation des projets est souvent long au niveau local en raison - entre autres - des contraintes liées aux procédures ainsi qu'aux moyens humains et financiers limités, nous sommes heureux de voir se concrétiser de nombreuses avancées dans tous les secteurs de la vie communale, dans un climat politique apaisé et une démarche participative permanente.

A cet égard, nous poursuivons la concertation avec les habitants de notre commune afin de fixer nos objectifs à long terme au travers la création de l'association de projet « Parc Naturel au Cœur du Condroz », dont nous vous parlons dans ce bulletin communal. Nous vous invitons à exprimer vos besoins, vos souhaits et vos envies pour l'avenir de notre territoire !

Au plaisir de vous lire et de vous entendre !

Le Collège communal,

Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre

Cécile BARBEAUX, Philippe HERMAND, Michèle VISART, Benoît DEBATTY, Echevin(e)s

Nathalie PISTRIN, Présidente du CPAS

SOMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population – Etat Civil

■ Etat-Civil

04 Environnement

Agriculture & Energie

■ Jardin Nature
■ Trilles et clapotis
■ Semaine arbre
■ Des nouvelles du climat
■ Zéro déchet

10 Enseignement

■ Ecole Croisette

10 Bien-être animal

■ Accès et soin aux animaux

12 Petite Enfance et Jeunesse

■ Gesves Extra
■ Conseil communal des enfants
■ Voyage à Berlin
■ Plaine de vacances

13 Indépendant

■ Modubox

14 Participation citoyenne

■ Gesves en photo
■ Bancs du souvenir
■ Trophée communal du Mérite
■ Appel aux photographes

16 Tourisme

■ Réseau VTT et trails en préparation
■ Les grottes de Goyet

17 Patrimoine

21 Culture

■ Wallon
■ Biblio - Retour sur l'année 2021
■ Concert à la Chapelle
■ Affiche expo Isabeau FRONVILLE
■ Affiche expo Margaux SALMON

23 Relation Nord-Sud

■ Magasin Nord Sud

23 Sport

■ Présentation Anima Sports
■ Retour de Mikaël DESPONTIN

24 CPAS vous informe

■ Permanences juridiques
■ Médiation de dettes
■ Services du CPAS
■ Les Compagnons du Samson

25 Logement

■ Nouveaux logements

26 Police – Sécurité - Mobilité

■ VICIGAL
■ Horaire police/pompiers
■ Gestion de la crise sanitaire
■ Lutte contre les inondations
■ Arnaque digipass

28 Agenda associatif

■ Balade dominicale
■ Dîner 3x20 - Annulation
■ Boule Joyeuse
■ Théâtre Union Culturelle
■ Balade du cœur

29 Travaux

■ Divers travaux

30 Agenda communal

■ Permanence pension
■ Natagora
■ Marché de printemps
■ Annulation concert Dies ou Bémol

30 Plan de Cohésion Sociale

■ Repair café

31 Mais aussi....

■ Focus sur les finances communales
■ Parc Naturel
■ Vis mon village

32 Les services communaux vous informent

■ Population EC
■ Les collectes des déchets

33 Services supra-communaux

■ Zones tampon - Protect'Eau
■ Désherbage alternatif

34 Les groupes politiques ont la parole....

■ ECOLO - GEM - RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Sibylle de PIERPONT, le 16/11/2021 (Haltinne)
 Oscar GILLAIN, le 26/11/2021 (Gesves)
 Marcus RENARD, le 01/12/2021 (Gesves)
 Basile FRISSEN, le 03/12/2021 (Mozet)
 Eliot WINANDY CORDIER, le 07/12/2021 (Gesves)
 Hugo WOLFF, le 15/12/2021 (Gesves)
 Victoria MATHIEU, le 16/12/2021 (Faulx-Les Tombes)
 Molière DE GEEST, le 16/12/2021 (Faulx-Les Tombes)
 Elise DUCHENE, le 19/12/2021 (Faulx-Les Tombes)
 Mya ANTOINE, le 21/12/2021 (Haltinne)
 Thaïs DEMAERSCHALK (Faulx-les-Tombes)

Les mariages

/

Les décès

Willy de MUNCK, 67 ans, le 24/11/2021 (Mozet)
 Suzanne STERNOTTE, 82 ans, le 30/11/2021 (Jemelle)
 Pierre YASSE, 87 ans, le 03/12/2021, (Haltinne)
 Eric DENEFFE, 81 ans, le 12/12/2021, (Faulx-Les Tombes)
 Vincent ZIMMER, 64 ans, le 13/12/2021 (Faulx-Les Tombes)
 Daniel DUYCK, 77 ans, le 19/12/2021 (Gesves)
 Marcel CASTERMANS, 86 ans, le 21/12/2021 (Gesves)
 Patricia FURNEMONT, 60 ans, le 22/12/2021 (Gesves)
 Christian DAVE, 93 ans, le 04/01/2022 (Gembloux)
 Emile DESCY, 71 ans, le 09/01/2022 (Emptinne)
 Joseph COLOT, 96 ans, le 10/01/2022 (Gesves)
 Claude SOSTRATE, 60 ans, le 11/01/2022 (Gesves)
 Gislaïne DUMONT, 90 ans, le 12/01/2022 (Mozet)
 Louise FRANKRETER, 87 ans, le 12/01/2022 (Haltinne)
 Marc LEMMENS, 70 ans, le 12/01/2021 (Haltinne)

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE ENERGIE

JARDIN NATURE

Les toilettes sèches : intérêt pour le jardin et les cours d'eau

En Belgique, 25 à 35% de notre eau (encore souvent potable) passe par la chasse des toilettes et pollue parfois directement nos ruisseaux en l'absence de système d'épuration. Alors, pourquoi ne pas adopter la toilette sèche... En effet, bien que cela soit culturellement la norme, n'est-ce pas aberrant d'utiliser de l'eau potable pour les WC, alors qu'une personne sur trois dans le monde n'a toujours pas accès à cette ressource précieuse ?

Mais qu'est-ce que la toilette sèche ? Le principe est le même que pour le compost : décomposition de nos déjections organiques (selles et urines) avec des déchets végétaux secs (copeaux ou sciure de bois, paille, ...). L'ensemble donne un équilibre carbone/azote qui ne produira aucune odeur.

En pratique, la toilette sèche est composée :

- ✓ D'un caisson en bois auquel est fixé une lunette de toilette,
- ✓ D'un seau ou récipient (en plastique ou en inox pour éviter la corrosion et permettre le nettoyage aisé) d'une contenance d'au moins 20 litres pour une famille de quatre personnes, dont le fond est recouvert d'environ 5 cm de végétaux secs,
- ✓ D'un espace pour la réserve de végétaux secs,
- ✓ Éventuellement d'une trappe (ou petite porte) pour faciliter l'accès au seau (qu'il faut vidanger).

Après chaque utilisation, la commission est recouverte de deux bonnes louches de végétaux secs. Il ne faut pas lésiner sur la quantité, c'est la condition d'un bon compost.

La toilette sèche nécessite donc l'approvisionnement en litière (sciure, copeau, ...) et la vidange du seau dans un coin compost spécifique au jardin. Triple avantage : économie d'eau, diminution de la pollution et production de compost pour votre jardin.

Alors, n'hésitez pas à adopter la toilette sèche, vous ferez un bon geste pour le Samson.





trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 51

En savoir plus sur la nature...



DIVERS d'HIVER et de PRINTEMPS

Partout où il y a une mare, il y a de fortes chances de pouvoir observer des batraciens, grenouille, crapaud et autre triton, vivants alentour dans l'herbe épaisse. La grenouille verte s'installe très près des mares et batifole le plus clair de son temps dans l'eau. Elle est moins présente dans nos régions que la grenouille rousse. Cette dernière est l'amie des jardiniers car avec sa langue collante, elle capture de nombreux insectes. Le crapaud, quant à lui, vit à proximité de zones humides car il n'a besoin d'eau que pour se reproduire. La journée, il reste dans son terrier. Il est, lui aussi, l'allié des jardiniers car il se nourrit entre autres de limaces et d'escargots.

Bientôt, la migration des batraciens va commencer.



grenouille rousse, © natagora

Elle se produit entre la mi-février et la mi-avril en fonction de la météo qui doit être clémente. Souvent, cette opération nécessite un petit coup de pouce pour éviter que les batraciens ne soient écrasés ou happés par une voiture si d'aventure ils devaient traverser une route pour rejoindre comme chaque année leur lieu de naissance et s'y reproduire. Ce périple est souvent très risqué pour nos amis grenouilles et crapauds.

Que faire ? Très simplement s'inscrire sur le site du PCDN pour renforcer les groupes de sauvetage...



grenouille rousse ©natagora

Petit rappel

Une ordonnance du 01/03/2012, INTERDIT

1° d'élaguer et tailler avec des outils motorisés et d'abattre des arbres entre le 1^{er} avril et le 15 août, 2° de perturber intentionnellement les oiseaux, notamment en période de reproduction et de dépendance,

3° de détruire, d'endommager ou de perturber intentionnellement, d'enlever ou de ramasser leurs œufs ou leurs nids, de tirer dans les nids.

IL EST DONC TEMPS de réaliser vos travaux d'élagage, d'abattage ou de taille de vos haies !

Il est conseillé d'entreprendre ces opérations d'entretien à la fin de l'hiver, avant la montée de la sève.

Coup de poils aux oiseaux

Les oiseaux commencent à former des couples et construire leurs nids. Si vous toilettez Médor ou Minou, pensez à le faire dans votre jardin ou à y déposer les poils récoltés. Les oiseaux vous en seront reconnaissants pour accueillir leurs couvées.



Sittelle torchepot © JPA

Clin d'œil aux naturalistes

Pour vous qui aimez la nature et qui êtes insatiables, voici une liste non exhaustive d'applis à télécharger gratuitement sur votre smartphone:

MERLIN BIRD ID permet d'identifier 6000 espèces d'oiseaux; avec l'option ID vous pourrez identifier un oiseau d'après l'une de vos photos.

BIRDNET enregistre les chants d'oiseaux sur le terrain et les identifie.

INATURALIST sert de petit carnet de note pour inscrire toutes vos observations et enregistrer des sons. Couplée à la géolocalisation, cette appli affine encore les résultats.

OBSIDENTIFY est une application belge qui est directement reliée à www.observations.be

PLANTNET pour identifier les plantes et recevoir des informations à propos de celles-ci.



Prochaines activités de l'agenda-nature

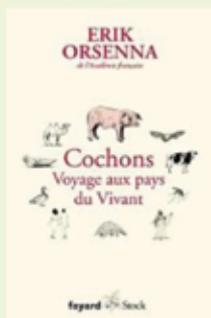
mercredi 16 février 2022: à la bibliothèque 14h - 16h30 animation par le CRIE de Modave. La nature en hiver cache bien des trésors... Entre les arbres, viens découvrir les oiseaux, les insectes, expérimenter les cabanes, le feu... et découvrir tout un monde endormi.

samedi 18 mars 2022 : en famille : soirée de sensibilisation autour des batraciens. Rue Pieltain à Mozet.

samedi (à déterminer) avril 2022 : en famille 1^e quinzaine : Visite de la micro-ferme de Sorée. Alternative aux pesticides, dans le cadre du printemps sans pesticides

Sur inscriptions uniquement via animationpcdngesves@gmail.com

LECTURES en prêt gratuit—Fond Nature BiodiverCité

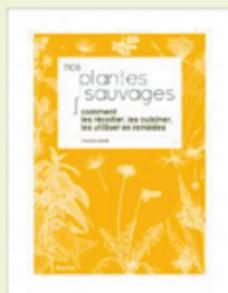


Non, non, non, un Académicien comme Erik ORSENNA n'écrit pas de cochonneries, rassurez-vous! Mais il analyse avec humour et rigueur scientifique les rapports bien documentés qu'entretiennent deux espèces animales : le cochon et l'homme. Il nous explique le lien qui unit ces deux groupes depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours, et partout sur la planète.

À lire après vous être délecté d'un jambonneau fumé agrémenté de petits légumes JPA

Nos plantes sauvages, Fr. Gabriel, éd. Racine, 320 p.

Un nouveau livre consacré aux plantes sauvages est disponible dans votre bibliothèque communale. Françoise Gabriel nous les décrit avec précision et en images. L'auteure évoque le symbolisme de ces sauvageonnes, nous invite aussi à les utiliser en cuisine ou comme remède médicinal. MS



« Empreinte écologique et biocapacité » Les auteurs Mathias Wackernagel et Bert Beyers ont écrit ce pavé de 288 p. pour nous convaincre qu'avec une volonté farouche



NOUS POURRIONS TOUS NOUS EPANOUIR DANS LES LIMITES D'UNE SEULE TERRE. Il y a peu, la nature nous paraissait infinie et inépuisable... qui y croit encore aujourd'hui ? Dès lors, l'établissement d'un relevé de la biocapacité de notre planète, avec ses limites, paraît être une excellente idée.

Pour en savoir plus, pour asseoir vos arguments en faveur de l'écologie et de notre impact sur la nature... parcourez attentivement ce travail. MS

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves
Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Albery.

RETOUR SUR LA SEMAINE DE L'ARBRE



Les arbres et les haies rendent de nombreux services : lutte contre l'érosion et le ruissellement, développement de la biodiversité, hébergement et nourriture pour certains animaux et oiseaux, lutte contre le dérèglement climatique... Savez-vous que 1 km de haie permet d'économiser 1 tonne de CO2 ?

Cette année la commune a pu organiser différentes activités dans le cadre de la semaine de l'arbre. Comme chaque année les gesvois(es) étaient présent(e)s en nombre. **L'animation** avec Mélanie Rutten a ravi les familles qui ont pu apprécier une approche artistique et poétique des arbres.

Le **ciné-débat** sur le monde secret des arbres suivi d'une présentation par Corentin Fontaine, chargé de mission au GAL, sur la place et le rôle des forêts et des arbres à Gesves, en présence de notre agent DNF Quentin Houssier étaient très instructifs et a permis des échanges fructueux. Les participants ont pu prendre connaissance des actions menées par le GAL dans le cadre du développement de la filière bois, notamment l'Association Forestière des Tiges et Charvées regroupant de petits propriétaires forestiers des 3 communes.



La **distribution des plants d'arbustes** par le service "Espaces verts" a fait de nombreux heureux. La file était parfois longue et le flux continu. Chacun a pu repartir avec un ou plusieurs plants de noisetier, sureau, groseillier, cassissier, aulne, fusain... Un stand était tenu par des bénévoles du Groupe Nature et Biodiversité pour informer sur les actions menées dans ce cadre (plantations de haies, création de vergers, verdisation des cimetières...).



La **visite de la scierie** a permis aux participants de se rendre compte de l'importance des infrastructures et du travail de la scierie Hontoir, une des rares scieries de la région. Lors de la visite, le propriétaire, Geoffroy Hontoir a souligné la difficulté d'approvisionnement en bois locaux vu l'acquisition des coupes par des marchands qui les exportent à l'étranger, alors que la demande de bois et de planches locales augmente chez les particuliers.

Dans le cadre de ventes de bois de qualité aux professionnels, la commune a activé la possibilité de passer certains marchés en gré à gré afin de favoriser les scieries locales mais ces quantités ainsi réservées sont toutefois insuffisantes.

DES NOUVELLES DU CLIMAT

Défi 0-Watt à l'école de La Croisette

La candidature de l'école de La Croisette a été retenue dans le cadre de l'accompagnement au Défi « Génération 0 Watt » (generationzerowatt.be) financé par la Région wallonne. Accompagnés par les animateurs de l'Asbl Empreintes, les enfants de la classe des P3 et P4 de Madame Nathalie se sont transformés en Inspecteurs Energie de l'école. L'objectif : **chasser les gaspillages** à l'aide d'instruments de mesures pour réduire d'au moins 10% les **consommations électriques**.

Programme de la première **matinée du 2 décembre** :

- ✓ Au travers de 3 petites vidéos les élèves ont repéré l'évolution de la demande en énergie dans les domaines du TRANSPORT et du CHAUFFAGE entre 1920 – 1970 – 2000 et se sont rendus compte du déséquilibre entre les ressources de la terre et nos besoins ;
- ✓ Une expérience par groupe a permis d'analyser des matériaux (pierre, sable, polystyrène, laine) et constater le rôle déterminant de l'air dans leur capacité isolante ;
- ✓ Un atelier commun au cours duquel les élèves ont évalué la puissance électrique des appareils ménagers : est-ce que la friteuse consomme plus que le four, ... quel est l'impact du temps d'utilisation sur la consommation d'énergie ?

Réflexion sur les pistes d'actions pour réduire les consommations en électricité (éteindre les lumières, ...), en chauffage (isoler sa maison, mettre un pull, ...), en carburant (utiliser les transports en commun, covoiturage, ...)

A l'issue de cette première matinée, les animateurs ont chargé les élèves d'établir les plans de l'école qui serviront de support à la deuxième matinée.

Programme de la deuxième **matinée du 9 décembre** :

- ✓ Identification des consommations selon le type d'ampoule : à incandescence, néon ou led ;
- ✓ Identification des sources de production de l'électricité et distinguer les énergies fossiles des énergies renouvelables ;

Chasse aux consommations dans tous les locaux de l'école : les uns, munis de leur Wattmètre ont dressé l'inventaire des consommations cachées (appareils branchés, mais non allumés) ; les autres, munis de luxmètres, ont mesuré les endroits où l'éclairage était trop important par rapport aux normes d'utilisation des locaux.

A l'issue de cette deuxième matinée, **les élèves ont pu identifier les moyens d'actions** :

- ✓ Repérage des appareils (tableau interactif, lave-vaisselle, etc) qui devront être équipés de mono-prise et multiprise avec interrupteurs ;
- ✓ Repérage des locaux dans lesquels certains éclairages pourront être déconnectés.

Suite au prochain épisode ...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à Eliabel HENNART : pollec@gesves.be





GESVES : COMMUNE ZERO DECHET



ATELIER SENSIBILISATION À L'UTILISATION DES PRODUITS D'ENTRETIEN DANGEREUX :

Le 18 novembre 2021, nos précieuses techniciennes de surface des écoles de l'Envol, de la Croisette, du CPAS et de l'administration communale ont été sensibilisées aux déchets ménager spéciaux (DSM). Audrey d'Ecosonso a décrypté les pictogrammes de danger.

A l'issue de la formation, il est décidé de se réunir de nouveau en vue de choisir des fournisseurs proposant des tests de produits éco labélisés.

Lisez-vous les étiquettes des produits ? Connaissez-vous la signification des pictogrammes ?



Envie d'en savoir plus ?

C'est ici : <https://www.symboldanger.be>

BIOBOX : APPEL AUX BENEVOLES POUR LE SITE DE LA PICHELOTTE

Depuis septembre 2021, le site de la Pichelotte n'a plus de référent pour gérer la Biobox et le composteur. C'est l'agent communal avec l'aide des ouvriers qui ont pris le relais. Toutefois, l'objectif du projet était de permettre aux citoyens et aux maraîchers de s'impliquer dans cette action citoyenne sans gestion des services communaux.

Nous avons connu une situation similaire au site de Haut-Bois et 4 familles citoyennes se sont mobilisées pour en reprendre la gestion ! Et ça fonctionne très bien !

Si vous aussi vous souhaitez apprendre à faire du compost et en bénéficier pour vos plantations, contactez-nous !

Tél : 083/670.211 – carine.lissoir@gesves.be

PROJET DE REPAIRVELO : APPEL AUX BENEVOLES !

Vous disposez de temps libre et aimez bricoler ? Vous êtes cyclistes au quotidien ou ponctuel ?

La commune de Gesves en collaboration avec le BEP Environnement vous propose de suivre gratuitement une **formation de réparateurs de vélo**.

Dans le même esprit de fonctionnement du RepairCafé du PCS de Gesves et en vue de la transmission de vos savoirs, la création d'un RepairVélo est en bonne voie à Gesves.

Vous souhaitez en savoir plus et éventuellement vous inscrire ? **Contactez-nous pour le 18 février au plus tard.**

Tél : 083/670.211 – carine.lissoir@gesves.be



ATELIER CREATION COMPOSTEUR ET FORMATION COMPOSTAGE !

Vous avez un jardin et souhaiteriez **composter vos matières organiques pour nourrir vos sols ou jardinières** ?

Vous n'avez pas de composteur et souhaiteriez en réaliser un avec des palettes de récupération ? Toutefois, vous ne savez pas par où commencer et n'avez pas le matériel et outil adéquat à la maison ?

Nous proposons d'organiser en mai 2022 un atelier gratuit pour minimum 3 et maximum 8 familles.

Inscrivez-vous (coordonnées complètes) **pour le 18 février** au plus tard auprès de Carine LISSOIR – 083/670.211 – carine.lissoir@gesves.be

ECOLE DE LA CROISSETTE - « ATELIERS DES EXPERTS », CLASSE DE P3/4

Le vendredi 17 décembre 2021, pour clôturer ce trimestre en beauté, les élèves de la classe de P3/4 ont vécu leur premier après-midi « Ateliers des Experts ».

Le principe est simple : des enfants « Experts » proposent des ateliers pour initier d'autres enfants de la classe à de nouveaux savoirs et savoir-faire. C'est ainsi que chaque Expert a mené l'atelier qu'il a proposé de A à Z : élaboration, fiche d'inscription à l'atelier, préparation, choix du matériel, installation, mise en œuvre et rangement. Pour cette première fois, 7 ateliers ont été proposés.

Les experts du jour étaient : Maïa qui a appris à ses compagnons de classe à dessiner des petits chats étape par étape. Guillaume qui a initié au basket. Lucas qui a montré comment créer des cartes surprenantes avec des dessins contrastés. Lucien qui a parlé de sa passion : la voile et a appris à ses copains de classe à faire des nœuds. Célio qui a montré comment créer des avions, des cocottes, des figurines ... en pliant des feuilles en papier. Marion a présenté son sport : l'athlétisme et enfin, Julia et Tiago ont proposé la préparation de délicieux cookies.



Durant tout l'après-midi, les enfants ont pu circuler librement pour participer aux différents ateliers et faire le plein de découvertes. Un bien bel après-midi !

Un peu de « la Croisette » sur « le Dakar ».

Un peu de « la Croisette » sur « le Dakar ».

En ce premier jour de l'an 2022, Mikael Despontin, papa de Siméon et de Manoé, a hissé bien haut les couleurs de notre école sur le podium de départ du rallye Paris – Dakar. Cela devait être une grande première pour une école d'être mise à l'honneur à un tel endroit ! Durant la course, les enfants ont pu partager cette incroyable aventure humaine et sportive grâce aux vidéos que Mikael postait au quotidien.



BIEN — ÊTRE ANIMAL

APPEL À PROJETS « FACILITER L'ACCÈS ET LE SOIN AUX ANIMAUX DES PUBLICS FRAGILISÉS »

Le contexte sociétal offre une place croissante aux animaux. Leur présence, dont les effets bénéfiques ne sont plus à prouver, est valorisée et pallie peut-être certains maux de la société contemporaine (isolement, individualisme, inégalités). La crise sanitaire a particulièrement mis en évidence le soutien offert par les animaux dans les périodes difficiles.

Pourtant, en retour, la société ne s'organise pas pour assurer la prise en charge des animaux face aux aléas de la vie que le responsable peut rencontrer (précarité, isolement, maladie). En conséquence, les personnes qui disposent de moyens plus importants ou de soutien peuvent y faire face, contrairement aux autres.

Il y a quelques mois, le SPW Bien-être animal, a lancé un appel à subsides pour faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics fragilisés.

Le C.P.A.S. de Gesves y a répondu en proposant comme projets :

1. L'accessibilité aux soins vétérinaires pour les bénéficiaires du C.P.A.S.

Possédant tous sans exception des animaux de compagnie, il pourra être pris en charge une consultation et/ou un soin vétérinaire, par ménage (consultation, vaccination, identification, stérilisation...)

Il sera également envisagé la prise en charge, des frais de garderie d'animaux, lors d'une hospitalisation ou pour une autre raison.

2. L'introduction d'animaux dans notre maison de repos, Le Foyer St Antoine :

Au sein d'un tel établissement, les animaux sont généralement non autorisés.

Ils participent toutefois au bien-être des résidents, étant une source de distraction et de plaisir. Ils procurent un apaisement, stimulent la communication et brisent l'isolement.

En concertation avec le conseil des résidents, il a été proposé la construction d'un poulailler, d'une volière, l'accueil d'un perroquet, l'accueil d'un chat issu d'un refuge local et l'organisation récurrente de séances « Activity dog ».

En date du 20 décembre 2021, nous avons reçu la confirmation de ce subside d'un montant de 10703 € pour mener à bien les projets proposés.



SV SOINS
VINCENT NAISSE - SANDRINE MOUTHUY
081/30 36 16 - 0476/78 94 53

info@svsoins.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.

A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes



**MARC
TREMBLEZ**
SPRL

**Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques**

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be

point S

PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30 - Samedi : de 8h00 à 12h00



- PNEUMATIQUES
- EQUILIBRAGE
- GÉOMÉTRIE
- FREINS
- AMORTISSEURS
- VIDANGE
- SERVICES

Nous vous accueillons au : 5, Baty Pire - Gesves depuis le mardi 13 juillet 2021



**FUNÉRAILLES
Thierry CALS**

www.pf-thierrycals.be

info@pf-thierrycals.be

085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



CENTRE ESTHÉTIQUE

Onglerie
Pédicurie médicale
Extensions de cils
Soin visage
Massages
Épilations
Maquillage



Sur rdv : 0472 402 209

Diplômée d'esthétique et forte de 10 ans d'expérience, je vous accueille au cœur du village, dans mon salon d'esthétique.

Vous pourrez y recevoir divers soins pour femmes et hommes prodigués à l'aide de produits de qualité auxquels j'accorde toute ma confiance. Tels que, Thalgo, Indigo, Misencils, Chagrimm et Miss W.

Mon souhait est de vous accueillir dans un cadre calme, propre, moderne et confortable.

Sachez également, que j'ai à cœur de me former régulièrement afin de vous proposer les dernières nouveautés en matière de soins et de techniques.

Installée depuis janvier 2019, l'établissement dispose d'un parking aisé, vous trouverez un arrêt de bus à proximité et un Bancontact® est à votre disposition.

L'institut est ouvert uniquement sur rendez-vous, dès 7 h 30 du matin pour votre confort et est fermé le jeudi, dimanche et jours fériés.

Je me ferai un plaisir de vous accueillir afin de partager un agréable moment en toute simplicité.

A bientôt, Marie

Chemin d'Arville, 9A - 5340 Faulx-les-tombes



mb-centre-esthetique.be

THALGO
LA BEAUTÉ MARINE

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR GÉRER LES INSCRIPTIONS À L'ATL

En 2020 l'inspection de l'ONE faisait savoir à la commune de Gesves que la prise de présence aux activités de l'ATL n'était pas conforme aux règles de subsidiation : la commune pouvait fournir un nombre de participants mais pas nominativement. Hors cette règle permet d'une part de calculer les subsides à percevoir et d'autre part de fournir une attestation fiscale aux parents.

Quickshool est une plateforme pour gérer les inscriptions et les présences aux activités de l'Extrascolaire. Mise en place depuis la deuxième semaine de janvier, l'usage de la plateforme est en transition. Dorénavant, toutes les demandes d'inscriptions aux activités extrascolaires (sauf les écoles des devoirs) passeront par Gesves Extra et seront inscrites sur la plateforme. Un scan du QR code de chaque enfant est également mis en place. La période de transition permet à chacun de s'adapter à ce nouvel outil et de trouver des solutions aux quelques couacs qui se découvrent, dans chaque école de l'entité. N'hésitez pas à indiquer aux responsables les difficultés/problèmes que vous rencontrez.

L'utilisation de la plateforme a également permis de revoir et de trouver des accords avec toutes les écoles de l'entité sur la tarification de l'ATL : la première demi-heure après la fin des cours est gratuite, le mercredi la prise en compte financière commence à 12h50, la tarification de participation aux accueils est calculée à la minute (0,025 euros/min) de participation (sauf ateliers) et l'accueil du matin est gratuit.

Pour plus d'informations :

- ✓ Tél : 083/670.203
- ✓ Mail : info@gesvesextra.be
- ✓ Site internet : www.gesvesextra.be
- ✓ Page Facebook : Gesves Extra Asbl
- ✓ Page Instagram : Gesvesextraasbl



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Un marché de Noël annulé mais nous n'avons pas dit notre dernier mot

Après avoir réfléchi sur les différentes étapes par lesquelles nous devons passer pour mettre en œuvre un projet, nous avons choisi de participer au marché de Noël organisé par la Commune.

Après plusieurs échanges, il a été décidé que nous ferions des biscuits maison afin de faire plaisir aux petits comme aux plus grands. Afin d'en faire la promotion, chaque groupe a réalisé une affiche à déposer à l'entrée de leur école et sont passés en parler dans les classes ;



Malheureusement, la crise Covid en a décidé autrement et nous avons dû annuler ce projet déjà bien entamé puisque le marché de Noël a été reporté.

L'organisation d'une brocante est le second projet qui a remporté le plus de voix. Il nous a été proposé d'en présenter les grandes lignes lors d'une séance du Collège Communal de manière à voir ce qu'il est possible de faire. Nous avons donc rédigé sur papier ce que nous imaginons de mettre en place.

En parallèle à ce projet, nous allons nous lancer dans une activité ramassage des déchets afin de conscientiser les jeunes à la problématique de la pollution, présente partout.

Plus d'infos :

Marie Soumilion - marie@gesvesextra.be ou 083/670.203



VOYAGE À BERLIN – INVITATION

Dans le cadre du projet Sentier de la Mémoire et de la Résistance, la commune de Gesves en partenariat avec l'asbl Territoires de la Mémoire organise un voyage à Berlin dans le courant du mois de mai 2022 en accordant une priorité aux jeunes.

Ce voyage, réparti sur 4 journées, sera l'occasion d'aborder trois époques différentes sous l'oeil de la résistance :

- ✓ Le nazisme d'abord avec les visites du Mémorial de la Résistance allemande, du Mémorial du Juif européen assassiné et du camp de Sachsenhausen
- ✓ La République Démocratique allemande (RDA) ensuite avec les visites du mur de Berlin et de l'ancienne prison de la Stasi (Ministère de la Sûreté de l'Etat) à Hohenschönhausen
- ✓ Des exemples de résistance à l'époque contemporaine et d'initiatives citoyennes avec l'activité estreet art et « insolite » à Kreuzberg.

Depuis de nombreuses années l'asbl Territoires de la Mémoire organise des activités auprès des enfants, des jeunes et des adultes pour transmettre le passé et encourager l'implication de toutes et tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales. Leur confier l'organisation de ce voyage permet de bénéficier de leur expertise sur les thématiques abordées ainsi que d'un encadrement pédagogique de qualité tout au long du voyage.

Ce voyage est proposé pour un montant global d'approximativement 500 euros (car, visites, hôtel et repas) si 25 personnes minimum participent. La commune propose d'aider financièrement les jeunes qui seraient désireux de participer mais auraient des difficultés à rassembler la somme nécessaire au voyage avant le mois de mai.

Pour plus d'informations, prenez contact avec Marta Laczka à enseignement.gesves@gmail.com



LA COMMUNE RECRUTE DES ANIMATEURS POUR SA PLAINE DE VACANCES



Dans le cadre de la plaine de vacances communale organisée du 4 au 29 juillet 2022, la commune de Gesves recrute des animateurs de 16 ans au moins pour constituer ses équipes. La plaine de vacances rassemble quelque 230 enfants de 2,5 à 15 ans par semaine, répartis en groupes

d'âge.

L'équipe d'animation encadre les activités dans le cadre d'un projet thématique nécessitant, notamment, 3 journées de préparation collective et des réunions journalières, après les activités avec le coordinateur de la plaine. La dynamique conviviale entre animateurs est également organisée.

Merci de poser votre candidature en ligne via le site www.gesves.be ou www.coordination-atl.be.

Un formulaire « papier » est également disponible auprès de la Coordination ATL (à l'administration communale) plaine.gesves@coala.be.

Une priorité est donnée, dans l'ordre, aux :

- animateurs brevetés au sens du Décret (www.centres-de-vacances.be)
- animateurs en formation soutenue par la commune
- animateurs ayant déjà animé à Gesves avec évaluation positive
- animateurs expérimentés
- animateurs motivés

Nous vous offrons un contrat « Article 17 » (≠ contrat étudiant, donc cumulable !) avec des indemnités hebdomadaires (5 jours) de :

- 225 € pour l'animateur qualifié
- 137,50 € pour l'animateur non qualifié
- 25 € supplémentaires à l'animateur responsable de groupe
- 12,50 € supplémentaires par année d'ancienneté à Gesves
- 25 € pour les réunions de préparation, sous conditions.

La commune encourage financièrement la formation d'animateur

La commune de Gesves soutient l'engagement de ses animateurs dans un processus de formation d'animateur en centre de vacances menant au **brevet agréé par la Communauté française en remboursant 100,00 €/an** du coût de la formation.

Cette formation, est source d'outils d'animation et d'acquisition de compétences... à utiliser au sein de la plaine de vacances communale de Gesves.

L'expérience à vivre au sein de cette formation et au cœur de la plaine de vacances avec les enfants permet de développer autonomie et travail en équipe, responsabilité et esprit d'initiative, citoyenneté et engagement personnel... Autant de qualités bien utiles dans la (future) vie professionnelle.



Animer, une expérience unique de participation
Rejoins-nous !

Intéressé(e) ? Tu as 16 au moins ? Envoie ta **lettre de motivation** adressée à Michèle Visart, Echevine responsable de la Plaine de vacances.

Ce courrier doit être accompagné :

- ✓ d'une copie de la candidature comme animateur ou responsable de groupe à la plaine 2022
- ✓ d'une copie de l'inscription à une formation d'animateurs organisée par un organisme habilité précisant les coordonnées de l'organisme et les dates de formation
- ✓ d'une copie de la facture éditée pour la participation à la cette formation

Informations complémentaires : Olivier Geerkens – Coordinateur de la Plaine – olivier@coala.be – 0476 968 430

INDÉPENDANT-PME



**MODU
BOX**

Espaces de stockage *sur mesure*

LOCATION BOX

Un grand choix de surfaces
pour stocker vos marchandises,
meubles ...

DISPONIBLE EN
DÉCEMBRE
à Faux-les-Tombes

Besoin d'informations ?

0471 93 09 39



GESVES EN PHOTO....

Il y a quelques mois est né, sur Facebook, un groupe nommé « Gesves en photos ».

Ce petit groupe de gesvois collecte et rassemble des photos, des cartes et les documents de « Gesves d'antan ».

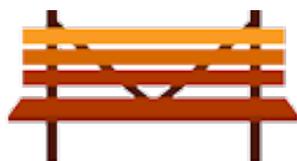
Les documents publiés sont vraiment intéressants et nous permettent de visualiser ce à quoi ressemblait Gesves avant.

C'est pour cette raison que nous avons décidé, via ce Gesves Info, de partager avec vous ces quelques trésors.

Pour cette édition, nous vous partageons une photo de la poste et de l'église de Faulx-Les Tombes en 1911.



UN BANC, DES SOUVENIRS...



Un banc, des souvenirs ●●●

Notre commune est partenaire du projet « Un banc, des souvenirs » lancé par le Falsitombien Karl RICHIR, qui propose d'acquérir un banc et de l'installer à un endroit particulier de notre territoire en la mémoire d'un proche disparu ou d'un événement. Le banc est en mélèze naturel d'origine wallonne. Chaque banc est équipé d'un QR Code spécifique qui renvoie directement à une page internet créée par les donateurs pour expliquer sa raison d'être et partager le message qu'ils souhaitent.

En offrant un banc du souvenir, c'est un endroit agréable que vous offrez pour penser sereinement à celui ou à celle qui nous a quitté, pour se rappeler un événement ou simplement pour informer et apprendre. Un banc pour se « pauser », se reposer, se laisser bercer par la nostalgie et le souvenir.

« Un banc, des souvenirs... », c'est un cadeau utile que seul ou à plusieurs vous offrez à la communauté. C'est la réponse apportée à la demande de beaucoup d'entre nous de voir les bancs réapparaître dans nos campagnes et nos lieux de promenade. C'est un présent naturel et durable que votre passé nous offre pour un futur meilleur.

Chacun sa route, chacun son chemin ... et que ce banc passe votre message à celui qui, curieux ou fatigué viendra, le temps d'un instant, s'y reposer.

Plus d'info : bancs des souvenirs, 0497/59 21 12 – info@bancs-souvenirs.be – www.bancs-souvenirs.be

TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE - APPEL À CANDIDATURE

Chaque année, la Commune de Gesves décerne le Trophée communal du Mérite à des citoyens dont l'action, l'exploit ou la réalisation aura mis en valeur la commune de Gesves. Le choix se fait sur base des critères définis dans un règlement et sur base d'éléments relevant du caractère particulièrement méritant, de la performance, de la valeur, de la répercussion, des conséquences de l'action, de l'exploit ou de la réalisation mises à l'actif de toute personne, association ou groupement culturel, social ou sportif de l'entité.

Les propositions de candidatures sont soumises à l'étude d'une Commission présidée par Monsieur Francis COLLOT et composée de 13 membres.

Les candidatures doivent être présentées pour le 30 avril 2022 sous enveloppe fermée intitulée « Candidature Trophée communal du Mérite » à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

APPEL AUX PHOTOGRAPHES (PROFESSIONNELS OU AMATEURS)

Comme vous aurez pu le constater, le Gesves Info a adopté un nouveau look. Et, pour illustrer sa page de couverture, le Collège communal souhaite mettre en avant des paysages et/ou le patrimoine gesvois.

Pour ce faire, il a été décidé de faire appel à des photographes gesvois, professionnels ou amateurs, ...

Vous souhaitez partager votre talent ? N'hésitez pas à nous envoyer vos photos par mail à nathalie.seine@gesves.be. Les photos devront avoir au minimum 600 dpi.

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!

www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



15 mai 2022 à 10:30
Salle Communale de Gesves



Libres, ensemble

CAL Namur

0460 95 21 44

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

LE PAIN

D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

CHAUFFAGE – SANITAIRE – ÉLECTRICITÉ
CLIMATISATION

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

GSM 0472 73 59 83



Entreprise

**Julien
MICHAX**

SRL

Email : entreprisejulienmichaux@skynet.be
www.chauffagejulienmichaux.be
Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7j/7



Gesves, Faulx-les-Tombes, Sorée, Florée,
Assesse et environs

DAGNELIE Cécile	0477/58.80.96
WELVAERT Marie-Noëlle	0472/11.42.40
VERJANS Veronique	0472/10.68.99
ROQUET Katy	0497/45.52.53

UN FUTUR RÉSEAU TRAIL ET VTT EN CONDROZ

Proposer aux touristes et aux habitants de notre région des boucles de trail et de VTT, c'est l'objectif poursuivi par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, à la demande des bourgmestres du territoire, afin de faire du Condroz une destination « Sports doux ». Afin de réaliser cet objectif, un groupe de travail, composé entre autres d'adeptes des deux disciplines, œuvre actuellement à la création de deux nouveaux réseaux qui permettront la pratique du trail et du VTT en Condroz, de manière sécurisée, au travers de parcours balisés soigneusement élaborés, tout en renforçant l'attractivité touristique de toute la région.

Les deux citoyens gesvois actifs au sein du groupe de travail, à savoir MM Christophe-Olivier Carlier et Benoît Maniquet, ont ainsi conçu et dessiné sur plan, avec l'appui de l'agent DNF et des agents de l'Office du Tourisme et de la Culture communal, une ébauche de parcours pour le territoire de Gesves. Celle-ci fera l'objet, dans le courant de cette année, d'un schéma d'implantation sur le terrain.



Grâce à cette dynamique, l'ensemble des communes partenaires au sein de la Maison du Tourisme espèrent pouvoir vous proposer, à l'horizon 2023, un nouveau réseau permanent composé de 16 parcours VTT et 24 parcours trail spécifiques.

Avis aux amateurs !

LES GROTTES DE GOYET : RETOUR SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

Après une (trop) longue période de léthargie, les vieilles dames de Goyet retrouveront la lumière dès le prochain congé de Pâques.

En espérant laisser définitivement derrière nous les affres de la pandémie, les visiteurs individuels seront effectivement conviés à venir explorer un site souvent méconnu des autochtones mais qui, à bien des égards, s'apparente à un lieu d'exception et offre une telle diversité qu'il constitue un parfait point d'appui à une multitude de réflexions, étrangement assorties à nos préoccupations actuelles.

Et l'expérience vaudra le détour car Goyet a su tirer profit de la période d'arrêt forcé que nous venons de traverser pour se réinventer et enrichir, de manière opportune, son offre touristique. Ainsi, trois nouvelles bonnes raisons pousseront le visiteur à faire de nouveau étape à Goyet :

La première : une nouvelle mise en lumière

La Commune de Gesves a pu bénéficier d'un subside de 100.000 € de la part du gouvernement wallon (pour un investissement total de 125.000 €) pour la mise en place d'un tout nouvel éclairage qui, désormais, offre un meilleur confort au visiteur et met davantage en valeur les merveilles géologiques que les grottes renferment.

La deuxième : à lieu exceptionnel, visite exceptionnelle !

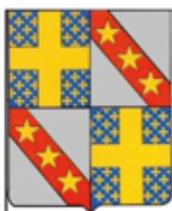
L'équipe pédagogique du Préhistomuseum de Ramioul, gestionnaire des lieux, a conçu un nouveau contenu de visite qui se déclinera en deux temps : d'une part, un focus sur la formation des grottes, les phénomènes géologiques et la découverte des concrétions qu'elles recèlent ; d'autre part, une immersion dans le monde de l'Archéologie et de la Préhistoire avec d'autres thématiques abordées comme l'évolution de l'homme, la vie des peuples chasseurs/agriculteurs, les origines de l'art mais aussi le développement de l'archéologie au 19ème siècle, l'actualité de la recherche scientifique ou encore le climat et la biodiversité.

A noter que chaque visite sera prise en charge par un guide diplômé en Archéologie et offrira une grande interaction avec le public et le lieu grâce à l'utilisation d'artefacts et autres surprises projetées directement sur les parois.

La troisième : on prolonge l'expérience grâce au CAP Condroz

Un nouveau partenaire a élu domicile sur le site de Goyet, à savoir le Centre d'Animation des Paysages en Cœur de Condroz, outil pédagogique de grande qualité mis sur pied par le GAL Pays des tiges et chavées. Grâce à un parcours d'observation guidé à l'extérieur couplé à une animation en intérieur sur base de supports didactiques uniques en Wallonie, celui-ci permettra au visiteur de percevoir l'invisible dans le paysage et de s'immerger dans l'espace et le temps de nos territoires ruraux.

En individuel ou en groupe, en famille ou entre amis, les Grottes de Goyet vous offriront une expérience singulière, entre détente et découverte, à deux pas de chez vous. N'hésitez plus, tentez l'exploration !



À la découverte du patrimoine gesvois



MOZET

Le mémorial de l'Armée secrète et le combat de Maibelle



Ce mémorial de l'Armée secrète rend hommage aux héros tombés lors du combat de Maibelle qui a eu lieu durant la Seconde Guerre mondiale.

Le combat de Maibelle est communément appelé la bataille de « Sur les Sarts ».

Fin juin 1944, une quarantaine de maquisards venant de Faulx-les-Tombes et de Mozet se rendent à Maibelle à la ferme « Sur les Sarts » appartenant à la famille Michaux.

À cause de nombreux va-et-vient et d'un manque de discrétion, ils sont dénoncés à la Gestapo de Dinant.

Le 25 juin 1944, les Allemands arrivent et les maquisards ripostent. Trois assauts se succèdent ce jour-là. La perte est grande du côté allemand : 140 hommes sont morts et 260 hommes sont blessés.

Vingt maquisards perdent aussi la vie lors de ce combat. Certains vont réussir à fuir et d'autres seront embarqués vers la prison de Namur en attendant d'être déportés vers les camps de concentration de Ravensbruck et de Buchenwald.

La famille Michaux, alors considérée comme « terroriste » par les Allemands, suivra les maquisards. Par chance, André Michaux, à peine âgé de 13 mois, est épargné. Il est confié à un voisin sur la route.

Malheureusement, son père Joseph perd la vie lors de la déportation. Sa maman Joséphine et son grand-père Armand reviendront fortement affaiblis et décéderont quelques années plus tard.

Miraculeusement, les Allemands ne se vengeront pas sur les civils des environs !

Le Foyer Saint-Antoine



Le Foyer Saint-Antoine est l'ancienne demeure de Madame Virginie Deville, fondatrice de cet hospice comme le mentionne la plaque située au-dessus de la porte d'entrée dudit foyer, et de Monsieur le Chevalier Jules de Francquen.

Dans son testament, Madame Deville a souhaité léguer la somme de 125.000 francs ainsi que son ancienne demeure et le jardin faisant face au village afin de fonder un hospice à Goyet. Elle décède le 21 mai 1867.

En 1883, son époux met tout en œuvre pour exécuter le testament de sa défunte femme. Il veut alors que les héritiers et le Conseil communal de Mozet donnent l'héritage aux Hospices civils de Namur. Cette proposition est fortement contestée.

Le 8 octobre 1883, Monsieur le Chevalier Jules de Francquen invite tous les intéressés dans sa demeure, le château de Goyet, se situant à une centaine de mètres du futur hospice. Il les attend pour 15h00.

Quelques minutes avant la réunion, les invités apprennent que Monsieur le Chevalier Jules de Francquen est décédé.

Le Conseil communal se réunit d'urgence et décide de nommer la Commission des Hospices Civils de Goyet comme héritière.

Les Petites Sœurs des Pauvres ont ensuite géré l'hospice jusqu'en 1938.



1. Pompe à eau - rue de Strouvia (privé)

Cette pompe à eau en fonte est surplombée d'un couronnement. Étonnement, le bec et le bras sont toujours présents.

Le cylindre ressemble à une colonne antique de style classique et se dresse sur un socle sur lequel est inscrit « L. BAUDUIN - CONSTRUCTEUR - FRASNES MARIEMBOURG ».

2. Borne-potale - chaussée de Gramptinne 15 (privé)

Cette borne-potale en pierre est d'influence gothique.

Un motif semble être gravé sur le haut de l'élément, mais il est devenu illisible. La niche est désormais vide.



3. Foyer Saint-Antoine - rue de Mozet 1 (public - privé)

Le Foyer Saint-Antoine est actuellement un home géré par le Centre public d'Action sociale de Gesves.

Plusieurs éléments faisant partie du petit patrimoine se situent dans le jardin du site et sur la façade avant de la bâtisse.

Grotte Notre-Dame de Lourdes



Dans le jardin, se situe une réplique de la grotte de Notre-Dame de Lourdes, datant du début du 20^e siècle.

Une statue de la Vierge repose dans une niche. Sur la couronne de cette dernière, est inscrit « Je suis l'Immaculée Conception ».

À l'intérieur, la statue d'un ange repose sur un autel en pierre. Des plaques commémoratives sont également posées sur cet autel. À l'origine, elles étaient accrochées au mur. Il y est inscrit : « Remerciements à St-Antoine 1895-1896 » et « Hommage de reconnaissance à St-Antoine 1896 ». Une troisième plaque est présente, mais elle n'est pas entière.

Plaques commémoratives

Sur la façade avant de la bâtisse, se trouvent de nombreuses plaques commémoratives dont une rappelant la création de l'hospice sur laquelle est inscrit « Hospice fondé en 1867 par Madame Marie-Louise-Virginie de Ville ».



Porte d'entrée



Cette magnifique porte d'entrée en bois est également située sur la façade avant du Foyer Saint-Antoine. Au-dessus, se trouvent une petite cavité et un socle protégeant une statuette en bois de Saint-Antoine de Padoue vêtu d'une bure et portant l'Enfant Jésus.

4. Calvaire - rue de la Fabrique (privé)

Trois calvaires se sont succédé à cet endroit.

Le premier calvaire en bois mesurait 5 mètres de hauteur et était entretenu par l'abbé Blouard. Le bois a pourri et l'élément a été détruit et remplacé.

Le deuxième était en béton. Il s'est brisé et a également été remplacé.

Le troisième et actuel calvaire a été érigé par Monsieur Wautier en l'an 2000. L'abbé Oger a quant à lui fourni le Christ actuel.



5. Chênes pédonculés (arbres remarquables) - rue des Deux Chênes (privé)



Ces deux arbres remarquables ont servi de repère et ont probablement donné le nom de la rue dans laquelle ils se trouvent, soit la « rue des Deux Chênes ».

6. Borne-potale Notre-Dame de Bon Secours - rue des Deux Chênes (public)

Cette borne-potale a été érigée en l'honneur de Notre-Dame de Bon Secours en 1810. À l'origine, elle se trouvait dans la cour de l'école et elle a ensuite été déplacée à son emplacement actuel.

Sur le socle, est gravé « N. D. DE BON SECOURS 1810 ». Dans la niche cintrée, se trouve une statuette de la Vierge portant l'Enfant Jésus.



7. Borne-potale Saint-Antoine de Padoue - rue Pieltain 12 (privé)



Cette borne-potale a été érigée en l'honneur de saint Antoine de Padoue, patron des causes perdues, au début du 19^e siècle.

Sur le socle supérieur, est gravé « St-Antoine P. P. N. ».

À l'intérieur de la niche cintrée, il y a une statuette de saint Antoine de Padoue portant une bure, une fleur de lys et l'Enfant Jésus.

8. Borne-potale Notre-Dame de Lourdes et Marguerite de Cortone - rue Pieltain 9 (privé)

Cette borne-potale a été érigée en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes et Marguerite de Cortone en 1921 comme l'indique l'inscription « Reconnaissance à N.D. de Lourdes - Ste-Marguerite de Cortone - 1921 ».

À l'intérieur, se dressent plusieurs statuettes de la Vierge et de la Sainte Famille.



9. Borne-potale Saint-Donat - rue du Calvaire (privé)



Cette borne-potale a été érigée à la fin du 18^e siècle en l'honneur de saint Donat, protecteur des intempéries de la nature comme les orages. L'inscription « Donat », située sous la niche, est presque devenue illisible.

L'élément a été restauré récemment et la niche contient désormais une statuette de Notre-Dame de Lourdes.

10. Tilleul argenté (arbre remarquable) - rue du Calvaire (public)

Cet arbre remarquable mesurait 13 mètres de haut et 3 mètres 89 de circonférence en 1993.

Un calvaire repose au pied du tronc de ce tilleul argenté.



11. Calvaire - rue du Calvaire (public)

Ce calvaire en bois est situé sous un arbre remarquable. Il a récemment été restauré et était beaucoup plus petit à l'origine.

Le nouveau calvaire s'inspire néanmoins de l'ancien et la statuette du Christ semble être la même.

12. Borne-potale Notre-Dame du Perpétuel Secours - rue Joseph-Jean Merlot 1 (privé)



Cette borne-potale a été érigée en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours au 19^e siècle.

Bien que cachée par la végétation, il est toujours possible de distinguer l'inscription « N.D. D. P. Secours » sous la niche. À l'intérieur, se trouve une statuette de la Vierge portant l'Enfant Jésus.

13. Porche-colombier du Domaine de Mozet - rue du Tronquoy 2 (privé)

Ce porche-colombier est situé dans le Domaine de Mozet. Deux glissières ont été rebouchées de part et d'autre du haut du colombier, ce sont des vestiges de l'ancien pont-levis.

Au cours de son histoire, le Domaine de Mozet a eu diverses fonctions : exploitation agricole, prison et hôpital lors de la Révolution brabançonne, sanatorium lors de la Première Guerre mondiale... Aujourd'hui, il est utilisé comme hébergement et centre de rencontres.



14. Borne-potale Notre-Dame Auxiliatrice - rue du Tronquoy 1 (privé)

Cette borne-potale a été érigée en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice en 1830 comme le précise l'inscription « ND Auxiliatrice, P. P. Nous, Anno 1830 ». La niche cintrée est désormais vide.

15. Ferme du Royer - rue de Loyers 3 (privé)

La ferme du Royer date des 17^e et 18^e siècles. Elle est connue pour sa tour carrée ayant servi de logis seigneurial.

Une potale se situe au-dessus du porche. La niche contient une statuette de saint Paul de Tarse portant un livre et un glaive.



De part et d'autre de l'entrée du même porche, se trouvent deux chasse-roues en pierre protégeant les murs lors du passage de véhicules.



16. Église Saint-Lambert - rue Tienne Saint-Lambert 1 (public)

L'église Saint-Lambert de Mozet a été construite en 1775 et agrandie en 1853 et en 1874. Elle est de style renaissance.

Différents éléments du petit patrimoine sont situés à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice.

Extérieur de l'église

Une potale est située dans le mur du cimetière. Dans la niche cintrée, se trouve une statuette désormais décapitée, probablement de saint Roch, protecteur des animaux et végétaux et guérisseur des pestiférés. Sous la cavité, est gravé « S. ROCH - 1885 ».



Une borne-potale érigée en l'honneur de Notre-Dame de Beauraing est située sur le parking de l'église. Sous la niche rectangulaire, est inscrit « N. D. de Beauraing P. P. N. » et une croix est gravée au-dessus de la niche. À l'intérieur, il y a une statuette blanche de la Vierge ornée d'une couronne dorée et d'un cœur doré.

Une mosaïque est située au-dessus de la porte d'entrée de l'église.



L'encadrement en pierre entourant l'élément a été réalisé par Jules Lalière, architecte belge.

La mosaïque représentant le Christ en croix a quant à elle été créée par Joseph Claes de Namur en 1928. Sur la croix, est inscrit « INRI » qui est l'abréviation latine de « Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum » signifiant « Jésus de Nazareth, Roi des Juifs ».

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'extérieur de l'église tels qu'un cartouche sur lequel il est gravé « D.O.M. 1853 » sous la mosaïque, ou encore une croix et une girouette sur le toit.



Intérieur de l'église

Douze vitraux décorent la nef de l'église. Ils illustrent : sainte Brigitte, sainte Ivette, saint Firmin, saint Albert, sainte Hélène, sainte Catherine, Notre-Dame de la Paix, sainte Madeleine, sainte Marie-Madeleine, saint Jean, saint André, saint Michel et saint Lambert.

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'intérieur de l'église tels qu'un orgue, deux plaques commémoratives rendant hommage aux héros de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, et trois pierres tombales d'illustres personnes ayant contribué à la vie de Goyet et de Mozet.

17. Borne-potale - rue de Loyers 6 (privé)

Cette borne-potale a probablement été érigée au 19^e siècle. Elle est cachée sous la végétation dans un jardin, à quelques pas de l'église Saint-Lambert.



18. Potale Saint-Laurent de la ferme Douxflamme - rue de Loyers 2 (privé)



Sous la niche de cette potale, est gravé « Anno 1768 - Saint Laurent - Prié pour nous ». À l'intérieur, se trouve une statuette blanche d'un personnage portant des clés, probablement saint Pierre.

La tour de la « Cense Douxflamme » a été citée dès 1289 et appartenait aux seigneurs de Mozet. Les autres bâtiments du site se sont développés à partir du 17^e siècle.

19. Chapelle Notre-Dame du Perpétuel Secours - rue de Loyers (privé)

Cette chapelle a été construite en 1940 en reconnaissance à Notre-Dame du Perpétuel Secours comme l'indiquent la date gravée sur le fronton et l'inscription gravée dans le linteau de la porte.

Le toit est surplombé d'un clocheton et d'une croix.

Deux statues se trouvaient à l'intérieur, une de Joseph de Nazareth avec l'Enfant Jésus qui est toujours présente, et une du Sacré Cœur.

Lorsque la guerre a été déclarée en mai 1940, trois familles originaires de Mozet ont dû fuir le village, à savoir les familles Bernier-Renglet, Thirionnet-Flahaux et Marchand.



Avant de partir, elles ont fait la promesse de construire une chapelle si elles revenaient saines et sauvées.

Quand elles ont enfin pu rentrer, elles ont respecté leur engagement. Arthur Bernier a cédé un terrain de 95 centiares, Joseph Thirionnet a construit la bâtisse et le baron Michel de Roest d'Alkemade les a aidés financièrement.

20. Mémorial de l'Armée secrète - rue du Mont-Sainte-Marie (privé)



Sur la plaque de ce mémorial de l'Armée secrète, il y a une croix ornée d'une tête de lion, symbole de l'Armée secrète. En dessous, est gravé « Ici du 18 avril au 19 juin 1944, cantonna dûment constituée par le Capitaine RESBOUX, la section 15 000 ZV SII CVII de l'Armée secrète. Elle comprenait 84 maquisards dont 20 moururent pour la Patrie au glorieux combat de Maibelle le 25 juin 1944 - Albert TILLEUX - Maurice BIBOT - Yvan CHARAPOFF de cette commune furent parmi ces purs héros ».

21. Tour de guet du Mont Sainte-Marie - Mont Sainte-Marie (privé)

Cette incroyable tour de guet romane date des 11e et 12e siècles et est composée de quatre niveaux. Une flèche surplombait l'édifice, mais elle a disparu lors de l'ouragan du 12 mars 1876. La tour a ensuite été rénovée et consolidée en 1997 et en 1998.



La croix encore présente au rez-de-chaussée est la croix de sépulture de la mère du curé Halen.

En face, se dresse une ancienne église paroissiale dédiée à Notre-Dame-au-Mulet qui a probablement été séparée de la tour entre 1710 et 1740.

La chapelle actuelle est composée du chœur de l'ancienne église reconstruit au 16e siècle, et de la sacristie construite au 18e siècle. La chapelle a ensuite été transformée en monument funéraire pour la famille de Liedekerke.

En 1247, quatre chevaliers de Liedekerke étaient engagés dans les croisades. Étant en danger, ils ont promis à la Vierge Marie de construire une chapelle en son honneur s'ils s'en sortaient sains et saufs. La Vierge leur est alors apparue dans le ciel assise sur un mulet blanc et a exaucé leur prière. C'est pourquoi la chapelle a été dédiée à Notre-Dame-au-Mulet.

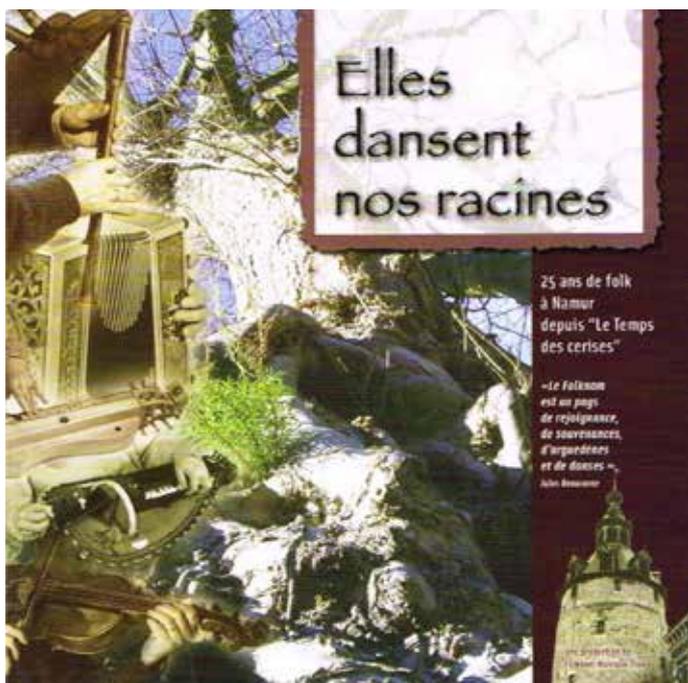
22. Chapelle de Bialy - rue Ferme Bialy (privé)

Cette borne-potale, plus connue sous le nom de « Chapelle de Bialy », a été érigée en l'honneur de Notre-Dame en 1668. Elle se situe à la limite de Mozet.

À l'intérieur de la niche cintrée, il y a une statuette de Notre-Dame de Lourdes.



WALLON - ELLES DANSENT NOS RACINES



C'est en 2004 que douze groupes de musique « folk » de Namur et des environs signent une charte constituant « Folknam Musique Trad », comme branche musicale de l'asbl Folknam (fédératrice des groupes de Folklore de Namur). Depuis, la nouvelle association Folknam Musique Trad participe activement à la Journée du Folklore et des traditions namuroises organisée chaque année le troisième week-end d'avril au Centre de la Ville de Namur.

Outre les activités propres de chaque groupe et de chaque musicien, les rencontres musicales et prestations diverses les rassemblant sont fréquentes. Des « répétitions » déboucheront d'ailleurs – dès 2008 – sur l'organisation des « mensuelles » avec « ouverture au public », c'est-à-dire aux amateurs de danses !!! C'est ainsi que, d'association de musiciens, Folknam Musique Trad est devenue une association de musiciens, danseurs et amateurs des danses traditionnelles (ou « folk » si l'on préfère...), avec toujours comme objectif de faire vivre et connaître ce patrimoine et de le faire évoluer.

Ces « mensuelles » sont organisées dix fois sur l'année dans l'ancienne salle du cinéma « Le Cinex » à Namur chaque premier vendredi du mois. L'entrée y est toujours libre et les musiciens sont récompensés « au chapeau » de leurs prestations.

Nous profitons de ce Gesves Info pour faire la promotion de leur CD « Elles dansent nos racines » Malgré un allègement des « règles sanitaires », la musique et la danse manquent encore. Pour le plaisir de vos oreilles et aussi pour soutenir les artistes, n'hésitez pas à l'acheter au prix préférentiel de 5 € pièce (+ 3 € de frais de port pour la Belgique, quel que soit le nombre de CD).

Pour commander, rien de plus simple : envoyez un e-mail à folknam-musiquetrad@gmail.com ou complétez le formulaire en ligne sur leur site.

Une compilation de 19 groupes "folk" de Namur et des environs :
 Acam – Accordance – Le Baden Skiffle – Cadence – Les Musiciens de La Caracole – Ceili Moss – Compost Binde – Folkaprika – 'K Voel me Belg – Les Muchards – Les P'tits Gris – Moulin à Vent – Nam – Oxalys folk – Quat et one feye – Rond de Sorcières – Sergent Benoît – Yes 4. (2 CD – 39 pages)

2021 À LA BIBLIOTHÈQUE DE GESVES, C'ÉTAIT :

- L'agrandissement et le réaménagement de notre BDthèque, avec la création d'une cabane, pour le plus grand bonheur des petits.
- Un « boum » dans nos opérations de prêt ! En effet, plus de 10.000 prêts en plus comptabilisés sur toute l'année 2021. Un progrès fulgurant dont nous sommes particulièrement fières.
- Plus de 1300 nouveaux livres qui ont rejoint nos collections, toutes sections confondues.
- Des animations pour tous les publics, autour du livre, de la culture et des pratiques de lectures, tout en mettant en avant des thématiques de sensibilisation à l'environnement, au respect d'autrui, etc.
- La pérennisation de nos clubs de lecture (jeunesse et adulte).
- Une soirée spéciale Harry Potter qui a remporté un franc succès !
- Un stage d'impro' pour les ados, où ils ont exploré leur créativité.
- Un gros événement pour les 100 ans des bibliothèques, nous permettant de jeter un œil sur le chemin parcouru depuis les tous débuts de la reconnaissance, en 1912.
- Un rallye de la mémoire, organisé en collaboration avec les services tourisme et enseignement, très enrichissant et très émouvant.
- 10 expositions, sur des sujets divers et des techniques variées.
- Un partenariat intensifié avec les écoles et l'accueil extra-scolaire.

Merci à vous, lecteurs, d'avoir rendu cette année particulièrement riche et d'avoir autant fréquenté nos locaux !



SOIRÉE D'INAUGURATION À LA CHAPELLE PRÉ D'AMITE CE SAMEDI 26 FÉVRIER 2022



La commune et la Fabrique d'église de Gesves ont le plaisir d'annoncer leur volonté commune d'inscrire des activités culturelles à la Chapelle du Pré d'Amite.

A cette occasion, de nombreux travaux ont été réalisés pour valoriser ce patrimoine local : réfection et mise aux normes des installations électriques, travaux de peinture, installation de toilettes...

Pour inaugurer cette collaboration, le groupe Cantate vous proposera un premier concert :

"Chapeau bas, Barbara...", un voyage dans les méandres de la vie d'une grande chanteuse et artiste humainement engagée. Au fil des chansons et de la narration, vous découvrirez des aspects méconnus de la personnalité de cette artiste tellement particulière.

Avec : Cécile MONTIGNY : chant - Aurélie POTTY : violoncelle - François MICHEL : piano / accordéon - Joseph CINO : guitare / basse - Annette WILMOTTE et Hervé PERSAIN : narration - Baudouin PRIGNOT : régie son et lumières

Pour respecter les règles sanitaires en vigueur, la chapelle sera accessible à 50 personnes maximum.

Programme :

Dès 19h30 : Discours et verre de bienvenue

Dès 20h00 : Concert : **Chapeau bas Barbara** par le groupe **Cantate**

Info et réservation

Par téléphone au 083/670.216 ou par mail : mathieu.caussin@gesves.be

Isabeau FRONVILLE expose
ses photographies de nature
à la Bibliothèque communale de Gesves
du 1^{er} février au 12 mars



mardi
et jeudi
de 11.30
à 17.30

mercredi
de 11.00
à 19.00

samedi
de 10.00
à 16.00



UN NOUVEAU LOCAL POUR LE « MAGASIN NORD-SUD », NOUVEAU NOM DU MAGASIN DE VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN DU GROUPE TIERS-MONDE DE GESVES



Né en 1977, le Groupe Tiers-Monde de Gesves a organisé avec OXFAM les premiers ramassages et le recyclage de vêtements à un moment où tout allait à la poubelle, mis-à-part les journaux récoltés par les anciens prisonniers. Depuis 1980, une équipe de bénévoles trie et revend les vêtements pour soutenir divers projets dans les pays du Sud. Avec le déménagement



le 1er octobre 2021 dans un nouveau local mis à sa disposition par la Commune de Gesves, le groupe a changé de nom. Le magasin s'appelle désormais « Nord-Sud » axé sur une solidarité avec les pays des continents du Sud mais « sans perdre le Nord ». En effet au magasin de seconde main, l'on rencontre des personnes moins favorisées qui peuvent trouver des vêtements de qualité à bas prix mais aussi des personnes qui redonnent une seconde vie à des vêtements dans un esprit de lutte contre le consumérisme et l'importation coûteuse en fuel de vêtements fabriqués en Asie dans des conditions très peu respectueuses des travailleur(euse)s.

Le magasin cherche quelques nouveaux bénévoles (hommes ou femmes) ; il est ouvert tous les mardis et jeudis de 14 à 17h. Personnes de contact : Agnès Pinchart (0471-038557) et Léon Tillieux (0478-618581). Le magasin se trouve chaussée de Gramptinne derrière la Maison Communale de Gesves, accessible par le parking ou par la rue Ry Del Vau, à côté du maraîchage des Compagnons du Samson.



SPORT

ANIMA SPORTS SE DOTE D'UN COORDINATEUR



Ce début d'année 2022 marque un nouveau pas dans le développement de l'ASBL Anima Sports – Centre sportif du Grand Gesves.

En effet, l'association, créée en février 2020, a décidé de se doter

d'un coordinateur afin de lui permettre de matérialiser la politique sportive initiée par le Collège communal et d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée à travers son objet social, dont notamment : assurer une gestion optimale des infrastructures sportives communales, développer un programme d'activités susceptible de répondre aux envies de toutes les tranches d'âge de la population, apporter un soutien logistique ou administratif aux différents acteurs du sport actifs sur le territoire de la commune ou encore renforcer les collaborations avec les partenaires des communes limitrophes.

L'engagement d'un coordinateur permettra, en outre, à l'ASBL, de prétendre à une reconnaissance en tant que "Centre Sportif Local Intégré" auprès de l'Adeps ; reconnaissance qui, au-delà de contribuer à soutenir la dynamique, ouvrira potentiellement la porte à un subventionnement des frais de personnel. Un dossier de demande sera introduit, en ce sens, dans le courant de l'année.

Notre équipe se tient à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de mise à disposition d'infrastructure sportive ou toute demande relative à la pratique sportive à Gesves.

ASBL Anima Sports – Chaussée de Gramptinne, 112 à Gesves

- Coordinateur : Renaud ETIENNE – 0479/410237
animasports@gesves.be
- Président : Philippe HERMAND – 0495/237618
hermand.ph@gmail.com

MIKAËL DESPONTIN DE RETOUR DU DAKAR



Le drapeau de l'école communale de la Croisette a flotté sur le « Dakar » cette année ! Le pilote gesvois Mikaël Despontin, pour sa deuxième participation à cette course mythique, a veillé à associer l'école de ses enfants et faire découvrir son aventure au travers de différentes activités pédagogiques et leçons.

Notre champion a terminé la course à la 51e place et se hisse à la 3e place des vétérans. A son retour, Mikaël a pu être accueilli à la salle communale de Haut-Bois où l'échevin des Sports a pu lui remettre les félicitations du Collège communal en attendant la cérémonie du Mérite sportif.

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)



Prochaines dates :

10 mars et 7 avril 2022

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

LE SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES DU CPAS DE GESVES

Depuis le 1er janvier 2015, le Centre Public d'Action Sociale de Gesves a son propre service de médiation de dettes. Celui-ci s'adresse à toute personne ayant son domicile sur la Commune de Gesves et étant confrontée à des difficultés de paiement ou de remboursement de factures ou de dettes. Le service de médiation de dettes est un service gratuit en convention avec Droits Quotidiens qui met à disposition les conseils d'un juriste.



Les médiateurs de dettes interviennent dans le but de servir au mieux les intérêts du débiteur et des créanciers.

N'hésitez pas à faire appel au service qui est aussi là pour vous informer sur les différentes procédures (amiable ou règlement collectif de dettes), des frais de recouvrement

(huissiers ou étalement).

Notre service vous aidera à agir pour trouver une solution. Cette aide se concrétisera par :

- Une écoute active ;
- Une information de vos droits et de vos devoirs ;
- Une analyse complète de votre situation budgétaire ;
- Une négociation de facilités de paiement auprès des créanciers ;
- Un suivi pendant la période de remboursement.



La médiation de dettes est régie par la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation et, pour la Région Wallonne, par le décret du 7 juillet 1994 et ses arrêtés d'exécution.

Responsable du service de médiation de dettes :
Chevalier Ludivine

Pour prise de rendez-vous :

083/670.324

ou ludivine.chevalier@cpas.gesves.be

Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 GESVES

LES SERVICES DU CPAS

Accueil : 083/670 320

Le C.P.A.S. service public de proximité, est là pour tout le monde, sans discrimination.

Sa fonction est d'offrir à toute personne qui est confrontée à des difficultés de toutes sortes (financières, sociales, administratives, ...) une aide, un soutien.

Toute l'équipe du Centre est tenue au secret professionnel.

Les missions et les services du C.P.A.S. de GESVES :

- ❖ Un accueil de qualité.
- ❖ L'aide individuelle : accompagnement social, guidance budgétaire, octroi d'aide sociale ou de revenu d'intégration.
- ❖ L'aide alimentaire.
- ❖ L'aide aux familles et aux personnes âgées.
- ❖ La lutte contre la pauvreté.
- ❖ Les subsides donnant accès à la culture et à des activités sportives. (Article 27)
- ❖ La médiation de dettes.
- ❖ Le développement de l'économie sociale.
- ❖ L'opération Eté Solidaire.
- ❖ Le service des candidats réfugiés politiques.
- ❖ La Maison de Repos « Le Foyer St Antoine ».
- ❖ Le fond social chauffage (mazout).
- ❖ Le fond énergétique.
- ❖ La réinsertion professionnelle via la formation et l'emploi.
- ❖ La lessive, le séchage, le repassage et le raccommodage moyennant paiement démocratique.
- ❖ Les consultations juridiques.
- ❖ Le service d'un écrivain public.
- ❖ La télé vigilance.

Les Assistantes sociales :

- o Mme LESUISSE Françoise : 081/719 112
Foyer Saint-Antoine et personnes + de 65 ans
- o Mme HENIN Christel : 083/670 322
Village de GESVES et Allocations chauffage (lundi matin)
- o Mme LAFLEUR Claude : 083/670 321
Le village de FAULX-LES TOMBES, les étudiants et le Fonds Energie
- o Mme CHEVALIER Ludivine : 083/670 324
Le village de SOREE et de MOZET
Médiatrice de dettes
- o Mme FOURNIER Marie-Odile : 083/670 343
Les villages de HAUT-BOIS et HALTINNE
Les Initiatives Locales d'Accueil (candidats réfugiés politiques)
- o Mme QUIQUEMPOIS Marie-Laure (et Mme LANGE Charlotte)
Médiatrice de dettes
Service réinsertion et contrat article 60
Service logement

Actuellement, il n'y a pas de permanences sauf pour les demandes d'allocations chauffage les lundis matin. Vous pouvez prendre contact avec l'assistante sociale compétente qui vous fixera un rendez-vous selon vos possibilités.

DU NOUVEAU CHEZ LES COMPAGNONS DU SAMSON !



Les Compagnons démarrent l'année 2022 avec des nouveautés et des projets plein la tête ! Nouvelle coordinatrice, nouveau concept de paniers de légumes et de fruits, nouveaux jardins !

C'est Astrid Genette, maraîchère du Jardin des Mycorhizes à Haut-Bois, qui reprend le poste occupé pendant 20 ans par Bruno Lambotte, au sein d'un des premiers maraîchage BIO de la région : **les Compagnons du Samson**. Avec cette nouvelle collaboration, nous pourrons travailler sur le Jardin des Mycorhizes et vous proposer des abonnements de paniers de légumes toute l'année, avec ce qu'on appelle un **GASAP** : un Groupe d'Achat Solidaire à l'Agriculture Paysanne.

Le GASAP, c'est un groupement de consommateurs, qui s'engagent auprès d'un ou plusieurs producteurs pour se fournir en légumes, fruits, pain, etc.

Les GASAP défendent **une agriculture non-industrielle, à taille humaine**, qui répond à des critères d'ordre social, économique et environnemental et qui vise le maintien de la qualité gustative et sanitaire des produits. Être membre d'un GASAP, c'est aussi être en lien direct avec son producteur.

Les Compagnons du Samson ont pour objectif la **réinsertion socio professionnelle** des personnes issue du C.P.A.S. de Gesves, par le travail de la terre. En vous engageant avec nous, vous soutenez non seulement l'agriculture paysanne, mais aussi cette reconstruction personnelle, cette reprise de confiance, en se sentant utile et en étant acteur de la Communauté.

Concrètement

Vous vous engagez avec nous pour un **abonnement de 46 semaines** de paniers de légumes à 10€, 15€ ou 20€. Chaque semaine, nous vous fournissons des produits de qualités et vous vous engagez à payer en avance le **prix juste**, via un **contrat de solidarité**.

Pour plus de détails et d'infos : www.lescompagnonsdusamson.com ou 0478 78 38 30.

C'est plus sympa quand on sait qui on nourrit, non ?

LOGEMENT

SERVICE LOGEMENT



Rue de la Pichelotte, 9 à 5340 GESVES - Logement@gesves.be

083 670 329 ou 083 670 306

VOUS SOUHAITEZ POUVOIR BENEFICIER D'UN LOGEMENT PUBLIC ou SOCIAL ?

Sources : Dossier « Vivre la Wallonie » – Hiver 2021

Inscrivez-vous auprès de la Société de logement compétente pour votre région.

Il en existe 63 en Wallonie. Retrouvez-les sur www.swl.be

REFERENT SOCIAL

Chaque société de logement dispose d'un référent social. Chargé d'assurer le lien avec les acteurs sociaux locaux (CPAS, service de médiation de dettes, maisons de justice, etc.)

Le référent social vous accompagnera au mieux dans vos démarches en cas de problème.

QUEL EST LE MONTANT DU LOYER D'UN LOGEMENT SOCIAL ?

Logement à loyer modéré à destination des ménages à faibles revenus, le logement public ou social s'adresse par conséquent, aux personnes ne dépassant pas un certain plafond de revenus et n'étant pas propriétaires. Le montant du loyer dépend des revenus, de la composition de ménage et du type de logement loué (nombre de chambres, équipements). Le loyer est plafonné à 20% du revenu du ménage.

AI-JE DROIT A DES REDUCTIONS ? QUE FAIRE EN CAS DE CONFLITS DE VOISINAGE ? etc. ?

Vous trouverez les réponses à vos questions dans la brochure téléchargeable gratuitement : « Habiter un logement social » sur le site www.swl.be - 071/20.02.11

GESVES : 5 nouveaux logements entièrement rénovés (loyers modérés) inscrits dans la politique de mixité sociale et l'intergénérationnel (personnes en situation d'handicap, seniors, jeunes personnes)



Agence Immobilière Sociale Andenne Ciney

Rue Bertrand 97
5300 ANDENNE

Téléphone :
085/84 25 09
Fax : 085/84 67 30

Email : direction@ais-andenne-ciney.be

LE VICIGAL EST EN BONNE VOIE (VERTE) !

6 années ont été nécessaires pour aboutir au « dossier final » accepté par le SPW et qui sera soumis prochainement à la signature de la Ministre du Développement Rural, Céline Tellier.



6 années, c'est beaucoup. En même temps, le projet est ambitieux : une liaison cyclable de Meuse à Meuse de 41km, traversant 5 communes en plein cœur du Condroz, à quelques kilomètres de la Capitale wallonne. Depuis 2015, plusieurs étapes ont été franchies :

- Etudes d'opportunité et de faisabilité
- Concertation avec la population et négociations avec un grand nombre de propriétaires privés (22 dossiers d'acquisition actés aujourd'hui chez notaire)
- Constitution des métrés et donc des cahiers des charges
- Demandes de permis d'urbanisme (accordés)
- ...

Le projet ViciGAL est un projet emblématique car c'est le premier projet PCDR transcommunal associant plus de 2 communes wallonnes. 4 communes rurales sont en effet partenaires dans ce projet, sans compter la Ville de Huy. Sur le plan budgétaire, un accord quasi gouvernemental a été consigné, pour un montant de près de 5 millions d'euros. Plusieurs Ministres se sont en effet engagés.e.s dans le projet : la mobilité, les pouvoirs locaux, le tourisme, les infrastructures publiques (traversées de voiries régionales), et le développement rural, évidemment. Les 5 communes investissent aussi et la Ville de Huy, n'étant pas éligible au développement rural, a pu trouver d'autres financements complémentaires.

Aujourd'hui, le dossier définitif est finalisé. Il a été validé par le SPW et sera prochainement envoyé à la Ministre du Développement rural pour signature ! Une fois signé, le marché public pourra être publié, puis les travaux pourront commencer ! Vivement les premiers coups de pelle, avant les premiers coups de pédale 😊

QUELQUES NUMÉROS À RETENIR...



POLICE de Gesves

Adresse : Chaussée de Gramptinne, 110 à 5340 GESVES

Appel général : 083/670.310
fax 083/670.315

Bureaux accessibles au public : le lundi et vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 15h00 à 19h00

POMPIERS

Poste de secours d'ANDENNE

Adresse : Avenue Reine Elizabeth 150 - 5300 Andenne
Tél : 081/32.52.00

<https://www.iemergencyweb.be>



APPELS URGENTS UNIQUEMENT !

112 pour les pompiers & les ambulances
101 pour la police



LA CRISE SANITAIRE : UNE GESTION DE CRISE DEVENUE HABITUELLE

Le 13 mars 2020 était déclenchée la phase fédérale concernant la gestion de la crise sanitaire. Si la coordination dépend de l'Etat et du CODECO, les communes sont en première ligne dans la mise en œuvre des mesures décidées par les autres niveaux de pouvoir. Dans ce cadre, le Bourgmestre joue un rôle particulier, en tant que responsable de la sécurité.

Dans notre commune, le Collège communal s'implique quotidiennement dans la gestion de crise : accompagner les secteurs les plus concernés, transmettre les informations utiles et faire appliquer les directives.

Par ailleurs, la situation sanitaire a également des impacts sur l'organisation des services communaux :

- Le service manifestations/festivités s'adapte continuellement aux nouvelles mesures et interdictions
- Le service accueil-population travaille sur rendez-vous lors de la permanence du mercredi soir
- De nombreux agents sont en télétravail
- D'autres sont en quarantaine en raison de cas-contact ou en congé de maladie en raison d'une contamination
- ...

Nous sommes conscients que cette situation impacte le service rendu à la population. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour maintenir un niveau de réponse et de suivi aussi rapide que possible.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre adaptabilité face à cette réalité.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Suite aux inondations du mois de juillet dernier, la commune a entrepris de nombreuses actions en vue de remettre en état les sites touchés :

- La crèche de Faulx-Les Tombes a fait l'objet d'importants travaux de rénovation, menés avec rapidité, afin de permettre aux différentes sections de réintégrer le bâtiment ;
- Le logement communal de Strud a été rénové ;
- Plusieurs pontons de promenades ont été remplacés sur le Samson ;
- Les accotements de voirie, ravinés par les pluies, ont été réagréés ;
- Une endoscopie du réseau d'égouttage de Strud a été réalisée ;
- ...

Par ailleurs, plusieurs projets d'aménagement sont à l'étude afin de lutter – autant que possible – contre le risque de reproduction de ce phénomène. Avec la cellule GISER de la Région wallonne et le bureau d'étude de l'intercommunale INASEP, nous étudions particulièrement les zones suivantes :

- A Strud : la mise à gabarit et la réorganisation de l'égouttage dans le centre du village, ainsi que l'opportunité de création d'un bassin d'orage ;
- A Goyet : le remplacement du pont de la rue du Ruisseau et la réfection de la voirie ;
- A Faulx-Les Tombes : le phénomène de ruissellement/inondation dans les rues de l'Abbaye et du Chaunois ;
- En divers endroits (rue de Lâbas à Haltinne, route d'Andenne à Strud, ...), des projets de réfections des voiries et d'aménagement des accotements (fossés, aqueducs, ...) sont également en réflexion.

Ces études, menées par des professionnels, devraient nous permettre de mettre en œuvre divers travaux d'amélioration et d'aménagement.

Enfin, le Collège communal interpellera prochainement la Région wallonne au sujet d'aménagement à mettre éventuellement en œuvre à Goyet, le long du Samson, pour prévenir les risques d'inondations.

Nous utiliserons régulièrement ce bulletin communal pour vous tenir au courant des suites apportées.

COLINET Christine
0476/87 19 42

LAMBION Cédrine
0497/72 76 33

INFIRMIERES INDEPENDANTES
SOINS À DOMICILE

**A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de
Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves**

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition
pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections.
Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements.
Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...
Merci de votre confiance



Fleuriste

Réalisations de bouquets et
montages pour tous vos événements

Commande par téléphone
et via

Mestach Stéphanie
rue de Brionsart, 12 à 5340 Gesves
0479/521189



LE COMPTOIR
DE L'OPTIQUE



085/23.51.47

170 rue de Ciney - 5350 Ohey

Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h - Le samedi 10h-16h



Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la
parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895

Proxy



Bois d'Ohey

**60 places de parking
OUVERT NON-STOP**

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42

GARAGE

Graux

www.grauxohey.be • 085/61 22 96

Spécialiste indépendant

VENTES
DE VÉHICULES
NEUFS
ET D'OCCASIONS

PEUGEOT

Vente de vélos
électriques

CITROËN DS



Regifo
Edition

Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be



RECRUESCENCE DES ARNAQUES AU DIGIPASS

La Zone de Police des Arches vous met en garde contre différents types d'arnaques au Digipass

Appels de (faux) collaborateurs de mutuelle – Vente via un site internet (2ème main, MarketPlace, ...) – Microsoft - Commission européenne

La Zone de Police des Arches vous recommande la plus grande vigilance face aux multiples arnaques au Digipass constatées ces derniers jours. Ces arnaques, reprenant souvent le même mode opératoire, s'articulent autour de quatre grandes catégories.

La première est l'arnaque à la mutuelle : Un employé de la mutuelle contacte la victime pour l'informer que son organisme a perçu trop de cotisations de sa part et qu'un certain montant doit lui être remboursé. Pour ce faire, il lui demande d'effectuer des opérations au moyen de son Digipass. Et le tour est malheureusement joué...

La deuxième arnaque concerne les sites de revente (2e main.be, MarketPlace, ...) : L'escroc contacte le vendeur par e-mail ou messenger, pour acheter votre bien mis en vente en demandant vos numéros de téléphone et de compte bancaire et à ce qu'il soit expédié par une société de transport (DHL, DPD, La Poste, ...). L'escroc appelle alors la victime en se faisant passer pour un employé de la société de transport et sollicite la manipulation de son Digipass pour confirmer l'envoi du bien.

La troisième méthode consiste en l'appel d'un prétendu collaborateur Microsoft affirmant que l'ordinateur de la victime présente des problèmes de sécurisation. Il lui propose alors de les résoudre à distance en téléchargeant un logiciel qui lui permettra d'obtenir un accès à l'ordinateur et aux données personnelles de la victime. Celle-ci est alors dirigée vers plusieurs écrans de paiement sollicitant l'utilisation de son Digipass.

La dernière arnaque consiste en un appel de la Commission européenne indiquant à son interlocuteur qu'il a été reconnu victime de harcèlement téléphonique et qu'une indemnisation a été débloquée. Pour la percevoir, l'escroc lui demande d'effectuer des opérations au moyen de son Digipass.

RAPPEL : vous ne devez en aucun cas communiquer par téléphone vos coordonnées bancaires ou les chiffres apparaissant sur votre Digipass, lesquels sont justement là pour garantir que c'est vous, et uniquement vous, qui pouvez accéder à vos données bancaires via Internet.

Si vous êtes victime de ce genre d'arnaque, rendez-vous dans le poste de police le plus proche pour signaler les faits.

Vous pouvez également remplir un formulaire de signalement sur le site <https://pointdecontact.belgique.be/meldpunt/fr/bienvenue>

SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR
AGENDA ASSOCIATIF**BALADES DOMINICALES
EN MARS 2022**

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 27 mars : départ à 14 heures devant la Chapelle Pré d'Amite (rue de la Chapelle) à Gesves.

Renseignements : Eliane : 081/570.203 - Yves : 0475/72.94.26

**ANNULATION DU DINER DE
PRINTEMPS DU CLUB
SENIORS DE FAULX-LES TOMBES**

Au vu des nouvelles mesures sanitaires, le Comité du Club des Seniors de Faulx-Les Tombes a décidé d'annuler le dîner prévu le samedi 5 mars 2022.

**SAISON 2022**

- 12-03-22 Reprise de la saison
(Chaque samedi de 14 à 19 Hr)
- 26-11-22 Fin de la saison
- 12-11-22 Repas annuel à la maison de l'Entité
De Faulx-les Tombes

Événements particuliers
(Fin APRES 1900 Hr)

- 14-05-22 Tournoi
- 18-06-22 Tournoi en semi-nocturne
- 13-08-22 Tournoi en semi-nocturne
- 17-09-22 Repas offert aux membres
(après la compétition)

Renseignements :

Jacques BURGNET : 0471 87 41 04

THÉÂTRE UNION CULTURELLE

INVITATION A TOUS

Théâtre wallon à Faulx-Les Tombes (salle l'Union)

Dji dis ça èt dji n'dis rin....

SAMEDI 23 AVRIL 2022 à 20 H - DIMANCHE 24 AVRIL 2022 à 15 H

Comédie française en 3 actes de Nadine Modolo
AVEC Michel Daussy - Marie-Christine Guillaume –
David Delrée - Marie Libois – Pierre-Yves Hannecart -
Dominique Adam - Eric Lomba – Martine PRUMONT

SAMEDI 23 AVRIL 2022 à 18h30

Concert d'ouverture par la Fanfare Royale L'Union
sous la Direction de Gary RODRIC
Entrée : Adulte 10 € - Enfant 6 €

Réservation : Jean-pierre Bruyers - Tél. : 081 51.38.23
ou 0498 07.10.36 - Mail : jpbruyers@gmail.com

TRAVAUX

QUELQUES RÉALISATIONS ET TRAVAUX EN COURS....



Pose de barrières à la crèche communale de Gesves



Ramassage et broyage des sapins de Noël par le service « Espaces verts »



Remplacement des « casse-vitesse » sur la « place » de Sorée



Mise à sens unique de la Rue Bourgmestre Bouchat à Gesves dans le cadre du projet « Vicigal »



Aménagement d'un escalier pour faciliter l'accès du sentier public situé chaussée de Gramptinne (à proximité de la rue d'Arville à Faulx-Les Tombes)



Chantier de l'extension du parking de la maison de l'entité à Faulx-Les Tombes



Réaménagement et rénovation de la chapelle du Pré d'Amite à Gesves

POINTPENSION DE GESVES



Le Pointpension a lieu chaque 1er vendredi du mois.

Le Pointpension se fait uniquement sur rendez-vous afin de vous éviter de devoir patienter. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

LA COMMUNE DE GESVES ORGANISE UN « MARCHÉ DE PRINTEMPS »

Suite à l'annulation du marché de Noël, le Collège communal a décidé d'organiser, si les mesures sanitaires le permettent, un « Marché de Printemps », le weekend des 6, 7 et 8 mai 2022.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le service « Manifestations » de la Commune au 083 670 202 ou nathalie.seine@gesves.be

Plus d'info dans la prochaine édition du Gesves Info.

NATAGORA – SEMAINE BIODIVERSITÉ

EXPOSITION et ANIMATIONS
 Du 25 avril au 1 mai 2022
 CHAPELLE DU PRE D'AMITE - Rue de la Chapelle – GESVES



A. Vanoverschelde
- aquarelliste



Conférence, visites, animations :
« Mon jardin biodiversité »



Balades : nature- ornithologique / lecture du paysage



Animations pour les écoles
 Tout public mercredi, samedi et dimanche de 13 à 18h
 Entrée gratuite sur réservation
 Inauguration officielle vendredi 29 avril – 18h
 Petit déjeuner après la balade « L'aube des oiseaux »







ANNULATION DU CONCERT DU 19 FÉVRIER

C'est avec regret que nous sommes contraints de vous informer que le récital de Jo Lemaire accompagnée par l'Harmonie royale scout Saint-Léo de Bruges ne pourra pas être organisé le 19 février prochain au Hall des sports, comme annoncé dans l'édition précédente du Gesves info.

En cause les mesures strictes imposées dans la lutte contre le Covid et, plus particulièrement, l'interdiction d'organiser des répétitions imposée aux orchestres dans le nord du pays.

Nous espérons pouvoir rapidement vous communiquer, après concertation avec l'ensemble des partenaires impliqués, une nouvelle date pour l'organisation de l'évènement.

Merci pour votre compréhension.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

LE REPAIR CAFÉ : DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOS OBJETS



Une nouvelle année qui commence, avec de nouveaux défis qui s'offrent à vous... Vous avez envie d'apprendre à réparer votre appareil (grille-pain, fer à repasser ...), vous avez des soucis avec votre GSM ou votre imprimante ou vous souhaitez apprendre à faire un ourlet l'équipe du Repair Café est là 😊

Pour rappel, Le Repair Café se situe à la Pichelotte (rue de la Pichelotte, 11) à Gesves.

Nous vous donnons donc rendez-vous tous les 1ers samedis du mois **entre 13h30 à 16h30**.

Si vous avez l'âme du bricoleur(euse) et envie de partager votre savoir, le Repair est à la recherche de nouveaux bénévoles.

Contact : repaircafe@outlook.fr



Que faire d'une chaise au pied branlant ?

D'un grille-pain qui ne marche plus ?

D'un pull troué aux mites ?

Les jeter ? Pas question !

On les remet en état au Repair Café.

FOCUS SUR LES FINANCES COMMUNALES : LE BUDGET 2022

Lors de sa séance du 22 décembre 2021, le Conseil communal a adopté par 10 voix pour et 8 abstentions, le budget 2022 de la commune, en boni de 2.200 euros à l'exercice propre. Nous retranscrivons ici l'avis du Directeur financier, accompagnant le budget :

« Ce budget 2022 a été élaboré avec rigueur et précision, mais au plus juste dans les estimations de recettes et dépenses, en partant de la situation de la modification budgétaire n°2 2021.

Cet exercice particulièrement ardu – parvenir à l'équilibre budgétaire au service ordinaire à l'exercice propre – a été atteint sans avoir recours au « crédit spécial de recettes » (« recette spécifique visant à préfigurer les dépenses budgétisées pour l'exercice et qui ne seront pas engagées ») tel qu'autorisé par la circulaire budgétaire 2022. C'est l'aspect positif de l'élaboration de ce budget.

Pour les aspects plus préoccupants, parvenir à l'équilibre est le seul (mais primordial) objectif atteint. Les perspectives d'évolution des dépenses de personnel, des dotations aux entités consolidées (Zone de Police, C.P.A.S.) et la croissance des charges de la dette doivent encore et toujours inciter à la plus grande vigilance budgétaire au quotidien.

Aucune réserve ni provision ne sont constituées lors de ce budget. A l'inverse, atteindre l'équilibre budgétaire absorbe (quasi) toute marge de manœuvre sur le plan des bonis (exercice propre et global).

Des mesures d'économie nécessaires afin d'anticiper l'augmentation annoncée des salaires, des dotations aux entités consolidées (Police, Pompiers, CPAS...), et la réalisation d'un assainissement de l'endettement sont donc toujours à concrétiser. Il est donc impossible de ne pas évoquer, suivre et envisager des (nouvelles) mesures visant à compresser les dépenses à l'avenir.

Au niveau des recettes, il ne fait aucun doute que la fiscalité actuelle est à peine suffisante pour équilibrer les prochains budgets et supporter les charges d'emprunts d'investissements en cours de programmation. »

CRÉATION D'UN PARC NATUREL EN CŒUR DE CONDROZ : PARTICIPEZ !



Les Parcs naturels wallons se veulent un modèle de développement entre l'homme et la nature sur des territoires qui ne se bornent pas aux limites communales. Six communes partenaires ont donc décidé de s'associer en janvier 2021 pour co-construire un ambitieux **projet de territoire** avec les habitants, les associations et toutes les forces vives actives à Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey. L'objectif ? Saisir des opportunités de financement supracommunal qui permettent de dépasser les missions de base des communes et créer un cadre favorable à la continuité d'actions initiées par les GAL, sans contraintes.

Une soirée d'information a été organisée le 12 janvier 2022 pour présenter en détails l'état d'avancement du projet. **Revivez la soirée** sur www.coeur-decondroz.be avec les 100 personnes en salle et les 120 internautes qui l'ont suivi à distance.

Depuis, des groupes de travail se sont mis en place pour identifier les actions nécessaires pour répondre aux défis de notre territoire, suivant 6 grands thèmes : (1) Agriculture et alimentation, (2) Aspects sociaux & logement, (3) Développement rural et socio-économique, (4) Aménagement du territoire et mobilité, (5) Energie - climat, et (6) Environnement et biodiversité.

Vous avez des idées d'actions ? Partagez-les via le formulaire en ligne, au pied de la page www.coeurdecondroz.be/participation/.

S'en suivra un travail de rédaction d'un « plan de gestion » qui sera présenté en juin 2022 au Gouvernement de la Wallonie dans l'espoir de voir le dossier accepté avant les prochaines élections régionales.

« VIS MON VILLAGE 2022 ! »

Appel exceptionnel à destination des citoyen(ne)s des communes rurales victimes des inondations

En partenariat avec la Ministre de la Ruralité, la Fondation Roi Baudouin lance un nouvel appel à projets « Vis mon village » qui s'adresse exclusivement aux communes rurales touchées par les inondations.

Un budget de 200.000 euros est prévu. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien de 5.000 euros maximum. Les projets peuvent être introduits par des collectifs d'habitants associés de manière formelle ou informelle, des associations ou des organisations travaillant au niveau local, mais à la condition que ce soit sur le territoire d'une commune faisant l'objet d'une **reconnaissance « calamité naturelle » par le GW**. Les citoyen(ne)s gesvois.es peuvent donc introduire un projet.

Les projets soutenus porteront sur :

- La vie en communauté (organiser des activités conviviales, faire des choses ensemble, ...)
- La solidarité (entraide mutuelle, échange de services, ...)
- Les contacts (journal du village, site web du village, ...)
- Les activités culturelles (spectacle de quartier, relance de cercles divers, ...)
- Le cadre de vie (plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre, ...)

Les candidatures sont à introduire pour le 08/03/2022.

Personne de contact au sein de la FRB : Delphine Saudoyer 067/21.16.44 saudoyer.d@kbs-frb.be

Plus d'infos :

<https://www.kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-2>



Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

LES SERVICES POPULATION & ETAT-CIVIL SONT À VOTRE SERVICE !

HEURES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30

MERCREDI PERMANENCE DE 14H À 19H30 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS (083/670212)

Madame Stéphanie ARNOULD 083 670 306 stephanie.arnould@gesves.be
ENREGISTREMENT DE LA POPULATION
DOMICILES – CAS SPECIAUX – ELECTIONS – MEDIATION

083 670 212 population@gesves.be
Madame Justine HAYEN les lundi, mardi, mercredi et jeudi - Madame Ingrid CAUWERS le vendredi
Madame Caroline BONMARIAGE les lundi, mercredi et vendredi
ACCUEIL CENTRAL - CERTIFICATS DIVERS - CARTES D'IDENTITE
VENTE sacs PMC et biodégradables, poubelle jaune, ...

083 670 212 population@gesves.be
Madame Justine HAYEN les lundi, mardi, mercredi et jeudi - Madame Ingrid CAUWERS le vendredi
PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

083 670 212 cj@gesves.be
Madame Justine HAYEN les lundi, mardi, mercredi et jeudi - Madame Ingrid CAUWERS le vendredi
CASIER JUDICIAIRES

Madame Dominique LESSIRE 083 670 339 dominique.lessire@gesves.be
du lundi au vendredi
ETAT-CIVIL – CIMETIERES - DERNIERES VOLONTES - ETRANGERS
EUTHANASIE - HANDICAP - DON MATERIEL CORPOREL HUMAIN

Vous utilisez votre
carte eID en ligne ?



Téléchargez la dernière
version du logiciel eID
sur eid.belgium.be

ibz  .be

Communication aux citoyens:

Afin de ne pas être confronté à un problème de lecture de votre nouvelle carte, nous vous invitons à procéder à la mise à jour du logiciel eID sur le site dédié à l'eID: <https://eid.belgium.be/fr>

La mise à jour de l'application "eID Viewer" se fait aussi via ce site. Cette application vous permet de changer vous-même votre code Pin et de vérifier la validité des certificats se trouvant sur votre carte. Le certificat Authentification vous donne accès aux applications et le certificat Signature vous permet de signer des documents de manière électronique.

Un voyage à l'étranger en vue ? évitez toute mauvaise surprise !

**TOUT LE MONDE, QUEL QUE SOIT SON AGE, DOIT POUVOIR PRESENTER UN DOCUMENT D'IDENTITE EN REGLE :
carte d'identité, Kids-ID, passeport**

Vérifiez leur validité et/ou venez en faire la demande au moins 3 semaines avant votre départ.

Vérifiez le bon état et la ressemblance de la photo de votre permis de conduire ainsi que sa conformité (modèle des Communautés européennes). Pour conduire hors Europe, un permis international est nécessaire.

PROBABLES PERTURBATIONS DES COLLECTES DES DÉCHETS

Comme partout, le variant Omicron se propage... Les collectes des déchets et les vidanges des bulles à verres risquent d'être légèrement perturbées ces prochains jours/semaines !

Les collectes sont pour l'instant assurées, mais elles seront parfois effectuées par des équipages non-habituels, qui connaissent moins bien la tournée.

Si vos déchets ne sont pas collectés, merci de les rentrer et les présenter à la collecte suivante.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

Si vous souhaitez néanmoins introduire une réclamation, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet du BEP Environnement: <https://www.bep-environnement.be/reclamations/citoyen-collectes>



LA ZONE TAMPON, UNE BARRIÈRE POUR PROTÉGER L'EAU

Pour préserver nos ressources en eau et la vie aquatique, les agriculteurs respectent certaines mesures. Les zones tampon en font partie. Elles permettent de réduire l'arrivée des pesticides dans les eaux de surface.



Les eaux de surface, comme les lacs ou les cours d'eau, sont le refuge d'une multitude d'organismes aquatiques. Poissons, crustacés, insectes mais aussi diverses sortes de plantes et d'algues y vivent. Si des produits phytopharmaceutiques arrivent dans ces eaux, toute cette faune et flore sera affectée. Par ailleurs, c'est la qualité de l'eau qui est directement impactée. Pour limiter ces dommages collatéraux, des normes de pulvérisation ont été instaurées. L'agriculteur doit respecter, selon la composition du produit, certaines contraintes. On parle notamment de « zone tampon ».

Qu'est-ce qu'une « zone tampon » ?

Il s'agit d'une partie de la parcelle qui ne peut pas être traitée par des pesticides. Cela permet d'éviter que les gouttelettes du produit pulvérisé soient entraînées par le vent et finissent leur trajet dans l'eau. La distance à respecter peut varier d'un à vingt mètres par rapport au bord de la parcelle, en fonction du produit utilisé et de la zone à protéger. Les conseillers de PROTECT'eau sont présents pour orienter les agriculteurs dans la mise en place de ces zones tampon.

Une zone bienfaisante pour la biodiversité

L'agriculteur peut semer de l'herbe sur cette surface, ce qui lui évite trop de plantes indésirables. Il peut aussi y planter de la végétation diverse. Dans le cas d'un terrain en pente notamment, cette flore permet de diminuer l'effet de ruissellement. Les bandes enherbées fournissent aussi un habitat de choix aux petits rongeurs, et participent également au développement des insectes pollinisateurs. Composées d'arbustes, c'est alors un endroit privilégié pour la nidification de certains oiseaux. C'est donc tout bénéfique pour la nature et la biodiversité.

Par PROTECT'eau

SERVICES SUPRA-COMMUNAUX

UN NOUVEAU CHALLENGE POUR L'ÉQUIPE « JE PROTÈGE L'EAU DE WALLONIE » !

L'année dernière, une belle collaboration est née entre le projet « Je protège l'eau de Wallonie » et Pierre Lhoas, maraîcher bien connu de la région Oheytoise.

Soucieux de toujours améliorer ses techniques de production, le souhait de Pierre est de maîtriser le désherbage. En effet, ses parcelles sont cultivées en planches recouvertes



d'un film plastique afin de lutter indirectement contre les adventices. Les passe-pieds, soit l'espace entre les planches, ne sont eux pas recouverts ce qui permet le développement des adventices. Ceci nécessite un travail de désherbage manuel important après l'implantation de la culture.

Un test a donc été mis en place fin 2021 pour aider Pierre à gérer ces adventices. Il consiste à analyser plusieurs moyens de désherbage alternatifs dans les champs du producteur de légumes. Des critères d'efficacité, de facilité ou de coût de mise en œuvre sont évalués.

Concrètement, 5 techniques alternatives sont testées en double sur 10 placettes d'un are chacune. Les modalités appliquées sont le paillis de chanvre ou de miscanthus, la toile opaque et le semis d'un couvert végétal permanent (trèfle nain) ou gélif (moutarde-phacélie). Le but est de déterminer si ces techniques peuvent éviter la levée intempestive de mauvaises herbes entre les légumes.

Vous souhaitez découvrir les premiers résultats et/ou vous inspirer des techniques de désherbage alternatives étudiées ? Une visite du champ de test est programmée un peu avant la récolte (vers la mi-mai, fin mai 2022). Les informations suivront. Ce sera l'occasion de se rencontrer et d'en parler in situ.

Pour tout savoir : www.jeprotegeleaudewallonie.be

Manger BON, LOCAL, de SAISON chez un artisan du végétal.

Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



Ecolo Gesves vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !

À cette occasion, jetons un coup d'œil dans le rétroviseur sur les projets menés par la majorité en 2021.

- Des pistes cyclables : nous avons obtenu l'aménagement de deux bandes cyclables colorées et de plusieurs cheminements piétons en plein cœur de Gesves. Et ce n'est qu'un début. Ce sera bientôt le tour des autres entités de la commune.
- Budget participatif : place aux jeunes. Sous l'impulsion de notre échevine Michèle Visart, le Collège communal a débloqué un budget annuel pour financer des projets citoyens imaginés par et pour les jeunes. Ainsi, les 8-14 ans profitent aujourd'hui d'un module skate park.
- Une parfaite isolation de nos bâtiments : la commune rénove progressivement ses bâtiments pour les rendre performants sur le plan énergétique. Notre priorité : les logements à destination sociale.

Ce ne sont là que 3 exemples ! Vous trouverez une liste plus complète des réalisations de nos échevines - et de la majorité dans son ensemble - sur notre site internet gesvesecolo.be.

D'autre part, nous souhaitons vous remercier !

Il y a environ un an, dans ces mêmes colonnes, nous évoquions le Droit d'initiative citoyenne (il s'agit d'un nouveau droit qui vous permet de déposer un dossier au Conseil Communal et de rendre son instruction et son examen obligatoire par les Échevins). Eh bien, une centaine de citoyens s'en est emparé et une première interpellation est arrivée sur la table des échevins. L'objet : faut-il garder l'éclairage public allumé toute la nuit ? Une question qui sera donc rapidement examinée au Conseil Communal.

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie politique de notre commune ? L'approche à 360° d'Ecolo vous intéresse ? N'hésitez pas à nous contacter via notre site web gesvesecolo.be.

GEM



À l'écoute de nos agriculteurs

Le groupe GEM a toujours eu une attention particulière aux agriculteurs gesvois, c'est pour cette raison qu'une délégation du groupe était présente lors de la réception des agriculteurs au siège de la Commune. Le Parlement européen a adopté la nouvelle Politique agricole commune (PAC) pour la période 2023-2027. Elle se veut plus durable et préserve le revenu des agriculteurs, tout en soutenant les jeunes agriculteurs. Une nouvelle PAC qui n'est cependant pas assez verte pour le PS et Ecolo qui ont voté défavorablement, au niveau européen, stigmatisant un « greenwashing », ou autrement dit une part trop grande laissée aux pesticides et produits chimiques. En conséquence, la Wallonie devait donc préparer un Plan stratégique détaillant son usage des fonds européens.

Au travers notre relai au Gouvernement wallon, nous avons relayé les craintes de nos agriculteurs gesvois et d'ailleurs. Ainsi, c'est un budget de 1,862 milliard qui est mobilisé aujourd'hui par l'Europe et par la Région pour mettre en place des aides directes (= 1er pilier) et un soutien au développement rural (= 2ème pilier) envers pas moins de 14.800 bénéficiaires. Même si pour certains radicaux, ce plan n'est pas assez « vert », il est équilibré entre soutien à la transition environnementale et réalité de terrain.

Endettement communal

Pour assainir l'endettement communal, il est nécessaire que les charges des nouveaux emprunts soient moins élevées que les charges des emprunts qui se clôturent. Sinon, on continue à alourdir le poids de la dette pour les années ultérieures.

Dans le budget de la majorité RPG+Ecolo, les charges d'emprunts qui se terminent en 2022 sont de 85 703,42€, tandis que le montant des charges d'emprunts nouveaux prévus en 2022 sont à une augmentation annuelle de la charge de la dette de 183 000,00€/an. La traduction de ceci, annuellement, est que la charge des emprunts nouveaux sera plus élevée que la charge des emprunts qui se terminent. Dès lors, il existe un risque sérieux d'alourdissement du poids de la dette alors qu'il est absolument nécessaire de le diminuer. Il faut pouvoir avoir les ambitions de ses moyens et stopper cet alourdissement du poids de la dette qui sera, de facto, supporté par le citoyen gesvois.

RPGPLUS



La supracommunalité : on est plus fort ensemble !

Dans un monde qui évolue rapidement et se complexifie, la gestion communale appelle à toujours plus de professionnalisme et de créativité. Seule, notre « petite » commune ne peut faire face aux enjeux de notre époque ! Nous nous réjouissons dès lors de l'adhésion de la commune de Gesves à deux initiatives supracommunales : la Communauté de communes de Namur-Capitale ainsi que l'Association de projets « Cœur de Condroz » :

- La « Communauté Namur-Capitale » rassemble une dizaine de communes de l'arrondissement de Namur et deux communes du Brabant wallon. Lancée en septembre, cette communauté vise à mutualiser des moyens et à s'organiser pour davantage d'efficacité. Cette initiative, soutenue par le Bureau économique de la Province, est subsidiée par la Région via un appel à projets du Ministre des Pouvoirs locaux.
- L'association de projets « Cœur de Condroz » rassemble quant à elle les communes du Condroz namurois (Assesse, Gesves Ohey, Havelange, Hamois et Ciney) en vue de la création de projets orientés « développement durable » sur notre territoire rural dans une dynamique participative. Une grande consultation de la population est en cours pour nous permettre de développer des nouveaux projets et, à terme, prétendre à des subsides wallons pour engager du personnel et des moyens en commun. Vos idées sont les bienvenues sur <https://coeurdecondroz.be/>

Nous sommes convaincus que la solidarité entre communes est une des solutions pour répondre efficacement aux enjeux que nous entendons relever. Il s'agit d'une démarche positive de communes souhaitant prendre en main leur destin ensemble, au-delà des clivages politiques !

Nous nous investissons dans ces nouvelles structures, bien décidés à y proposer la mise en place de projets concrets au bénéfice de l'intérêt général.



DU COEUR ET UN PEU DE TEMPS ?

Rejoignez l'équipe de **Conseillers laïques bénévoles** (m/f) du Centre d'Action Laïque de la province de Namur.

Au terme d'une formation spécifique à l'écoute, vous prendrez notamment en charge l'assistance morale des personnes résidant en maison de repos et de soins.

En veillant scrupuleusement au bien-être et à l'autonomie des personnes, quelles que soient leurs convictions philosophiques et politiques, vous exercerez votre mission dans un esprit de liberté de pensée.

Vous partagez les idéaux laïques et témoignez de belles qualités d'écoute. Disponible une demi-journée par semaine, vous pouvez vous déplacer sans difficulté dans un rayon de 15 Km.

Tout au long du volontariat, vous bénéficierez d'un accompagnement et de réunions d'échanges d'expériences.

Enthousiaste ? Adressez votre candidature au CAL Namur, à l'attention de Patrick Vanderveiken, rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur ou par mail via patrick.vanderveiken@laicite.com.



Plus d'information au 081 73 01 31 ou sur www.laicite.com



BOUILLON
Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53
CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be
RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE



**BOULANGERIE
PATISSERIE**

TEA-ROOM

Tél :
083/677 206

SPECIALITES :
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie



TOUT FAIRE
LIZIN
s.a.
**matériaux
de construction**

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

DecoStyles
Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be
GSM: **0479/82 50 49** - 5340 FAULX-LES-TOMBES

IMMO KREMAN
Vente & Location



SYNDIC KREMAN
Gestion des copropriétés



**Ventes & locations
Expertises gratuites
& réalistes**

Depuis plus de 18 ans, un gesvois est à votre service avec efficacité, transparence et en toute confiance.

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433



Syndic d'immeubles

Gestion des copropriétés

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be

Funérailles BODSON

Au service de votre famille

Nouveau

WIERDE

Chaussée de Marche 1017

BOUGE - Rue de Sardanson 64

081 201990 • www.funeraillies-bodson.be

24h/24



Salle de réception/cérémonie



Vaste parking



Quel mazout respecte l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage



Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099

www.mazout-botton.be



PEINTURE

VDD
Osez la couleur

Profitez de nos **conseils décors** et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
0474.21.68.90
info@peinturevdd.be - www.peinturevdd.be
Rue du Pont d'Aoust, 13 - 5340 Gesves

Atelier **DOLMAR** **BRIGGS & STRATTON**

JOIE ANDRE
0477.433.604

Vente-Réparation-Entretien

Tondeuses - Débroussailleuses - Tracteurs tondeuses...
Prise & remise à domicile gratuitement dans un rayon de 10km
Ouvrage garanti

Rue Ste Cécile, 147 - 5340 Gesves - T. 0477 43 36 04 - 083 67 79 12